

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1864 MARDI 12 NOVEMBRE 2013

MUSIQUE

Fally Ipupa dément toute « bagarre » avec David Monsoh

Il n'y a pas de mésentente entre la star congolaise et son producteur ivoirien David Monsoh. C'est l'essentiel du message que l'artiste Fally Ipupa vient de faire passer sur sa page facebook. Certaines informations diffusées notamment sur les réseaux sociaux ont, en effet, fait état ces derniers jours d'un conflit ouvert entre les deux précités, causé par le revirement de « *Dicap la merveille* » qui aurait opté pour une autre maison de production. « *Il s'agit-là d'une pure invention créée par autrui dont mon équipe et moi connaissons déjà l'identité* », s'est contenté de dire l'artiste.

Il en a profité pour rappeler que son concert à Abidjan aura bel et bien lieu ce vendredi 15 novembre au Palais avec, au menu, les titres contenus dans son dernier album « *Power, Kosa leka* ».

Page 14

DIVISION 1

V.Club bat DCMP, Mazembe domine Lupopo

Les deux derbys de la RDC ont vécu le dimanche 10 novembre 2013 à l'occasion de la troisième journée de la 19e édition de la Division 1. Au stade des Martyrs de Kinshasa, les Dauphins Noirs de la capitale sont sortis victorieux de leur confrontation aux Immaculés par la marque de deux buts à zéro. Firmin Mubele Ndombe et le buteur-maison Taddy Etekiama Agiti ont scellé le sort de la partie, en faveur de V.Club.

Au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi, Tout puissant Mazembe est venu à bout du FC Saint-Eloi Lupopo par un but à zéro, grâce à l'insusable Trésor Mputu. V.Club et Mazembe consolident leurs premières places respectivement dans les groupe B et A, avec chacun neuf points glanés en trois matchs.

Page 14

Nord-Kivu

Des militaires rwandais signalés à Murambi



Les collines fertiles du nord-Kivu en état naturel

La localité Murambi, à environ 3 kilomètres au nord-est de l'aéroport international de Goma en territoire de Nyiragongo, serait désormais occupée par une centaine de militaires de l'armée rwandaise (RDF). C'est en tout cas ce que rapportent des

sources locales qui précisent que ces soldats de l'armée rwandaise auraient quitté la frontière pour s'installer en territoire congolais. D'autres sources allèguent que ces nouveaux venus ont profité du vide laissé par les FARDC parties à Rutshuru com-

battre le M23 pour s'installer à Murambi. On ne connaît pas encore les vraies motivations de ces soldats rwandais dont la présence dans cette localité, au lendemain de la débâche du M23, inquiète.

Pour l'administrateur du territoire de

Nyiragongo, le gouvernement devrait traiter en toute urgence cette question afin de prévenir une nouvelle attaque. Le mécanisme conjoint de vérification des frontières entre le Rwanda et la RDC est quant à lui appelé à y veiller.

INTERVIEW

Gabriel Mokia : « Il faut que tous les Congolais trouvent leur compte dans la gestion du pays »

Le leader du Mouvement des démocrates congolais (M.D.Co) estime qu'il est un non sens pour le gouvernement de signer un accord de paix avec le M23 après la débâche de ce mouvement armé qui n'existe plus que de nom. Dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, cet opposant estime que plutôt que d'aller à Kampala, le gouvernement ferait œuvre utile en écrivant au Conseil de sécurité de l'Onu qui prendra acte de la liquidation du M23. Il appartiendra alors à l'Onu, ajoute-t-il, de mettre en garde le Rwanda et l'Ouganda contre toute nouvelle incursion armée en RDC via des pseudos rebellions sous peine de sanctions.

Et pour éradiquer définitivement le spectre de l'instabilité chronique à l'Est du pays, il propose, entre autres, l'assainissement de l'espace politico-militaire du pays en se débarrassant « *de tous les traîtres qui tentent de déstabiliser le pays* » de l'intérieur.

Page 12



Gabriel Mokia

SALON INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Des échanges commerciaux entre partenaires et hommes d'affaires

Pendant quatre jours, Kinshasa a été, à la faveur de la première édition du salon international du commerce et de l'industrie, la capitale économique de la RDC. Cette activité a permis des échanges commerciaux entre différents partenaires locaux et étrangers en offrant des opportunités aux investisseurs potentiels. Les différents invités ont ainsi exposé sur leurs programmes d'investissements et partagé leurs expériences avec les partenaires présents. Au-delà des contacts noués avec le monde d'affaires de la RDC, le rendez-vous de Kinshasa a donné lieu à la découverte des nouveaux designs et de nouvelles tendances. Pour le vice-président de la chambre de commerce de la RDC (CCN-RDC), ce salon international aura boosté l'image du pays avec un impact positif ressenti dans la vie des Congolais en quête de nouveaux débouchés.

Page 13

ÉDITORIAL

Partenariats

Le Congo est certainement aujourd'hui l'un des pays de l'Afrique centrale qui présente le plus d'attraits pour les investisseurs. Mais s'il veut tirer de cette situation les avantages immenses qu'elle comporte, il doit mettre en place un environnement juridique, financier et structurel qui facilite l'implantation des entreprises sur son sol. Pas seulement à Brazzaville et à Pointe-Noire, les deux grandes cités sur qui, jusqu'à présent, s'est focalisée presque exclusivement l'attention des entrepreneurs, mais également dans les départements qui quadrillent son territoire. Et sur ce terrain-là, beaucoup reste à faire.

Nombreux et divers sont, en effet, les obstacles qui se dressent sur la route de ceux et de celles qui veulent développer chez nous leurs affaires. À commencer par la pesanteur de l'appareil administratif chargé de gérer l'économie et les finances nationales qui rend difficiles, parfois même impossibles, les démarches obligatoires selon la loi congolaise. Sans donner d'exemple précis, disons que le Congo souffre dans ce domaine de lourds handicaps hérités du passé dont il n'a pas su, ou pas pu, encore se libérer.

Disons aussi, pour tempérer un propos qui semblera trop abrupt à certains, que des progrès indiscutables ont été accomplis dans les dix dernières années et que, de ce fait, le Congo commence à être perçu par les milieux d'affaires internationaux comme une terre d'accueil, plus précisément même comme la porte d'entrée de l'immense Bassin du Congo. Mais ces progrès ne sont pas suffisants pour provoquer l'afflux vers nous des capitaux en quête d'investissements sûrs que génère la crise économique et financière qui déstabilise le monde occidental.

D'où l'idée, émise en haut lieu, que le moment est venu pour le Congo de faciliter la tâche des investisseurs. Ce qui pourrait être fait rapidement si l'État mettait en place un mécanisme qui favorise les partenariats public-privé dont on constate les avantages immenses dans différentes régions du monde. Peu utilisé chez nous jusqu'à présent en dépit des annonces officielles, ce mécanisme permettrait sans doute de multiplier par dix, par vingt, par cent, le volume des capitaux prêts à s'investir chez nous. Il résoudrait certainement les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉDUCATION CIVIQUE

Les symboles de la République expliqués aux populations du Pool

À la faveur d'un séminaire qui s'est tenu du 8 au 9 novembre à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, un échantillon des populations des treize districts que compte cette circonscription administrative a été édifié sur les symboles de la République et les différentes distinctions honorifiques.

« Pour une meilleure connaissance, une gestion plus rationnelle et un respect strict des symboles et distinctions honorifiques de la République », tel était le thème de cette session de for-

honorifiques sont des stimulants, mieux des éléments de motivation conduisant sans nul doute au développement économique et social d'une Nation.

Le disant, il n'a pas manqué de classer les distinctions honorifiques en deux grands ensembles, à savoir : les ordres à large spectre et les ordres spécifiques ou de spécialité.

Les ordres à large spectre sont : l'ordre du mérite congolais ; l'ordre national de la paix ; l'ordre du dévouement



Le présidium des travaux

mation organisée par la grande chancellerie des ordres nationaux. Elle avait pour objectif essentiel d'amener les Congolais, en général, et les populations du Pool en particulier, à s'approprier les valeurs républicaines cardinales. Cinq sous-thèmes ont été développés par les experts nationaux et étrangers : « Historique de la grande chancellerie des ordres nationaux » ; « Les distinctions honorifiques de la République du Congo » ; « L'impact socio-économique des distinctions honorifiques » ; « Les symboles de la République du Congo » et « La grande chancellerie des ordres nationaux et l'investiture du président de la République ».

Présentant la grande chancellerie, le conférencier Norbert Ondongo a indiqué qu'il s'agit d'un organe dont la mission est d'assister le Président de la République, Grand maître des ordres nationaux, dans la conduite de la politique de récompense des plus méritants de la Nation. En effet, c'est le 25 février 1959 que le premier ministre Fulbert Youlou institue, pour la première fois, l'ordre du mérite congolais comme la récompense de services rendus au pays dans tous les domaines d'activités.

Les distinctions sont un meilleur stimulant pour le développement du pays

Lui succédant, Apollinaire Bockouébé Mbutou a déclaré que les distinctions

congolais et l'ordre de la médaille d'honneur. Les ordres spécifiques sont : ordre du mérite universitaire ; ordre du mérite agricole ; ordre du mérite sportif ; la croix de la valeur militaire ; la médaille de la fraternité d'armes ; la médaille d'honneur de la police congolaise ; la médaille d'honneur des chemins de fer et des ports ; la médaille d'honneur de la santé publique ; la médaille de donneur de sang ; la médaille d'honneur des blessés, mutilés et victimes de guerre ; la médaille d'honneur des sauveteurs et des bénévoles de catastrophes ; la médaille d'honneur de la recherche scientifique et technologique ; la médaille d'honneur des professions de justice et la médaille d'honneur du génie civil.

Parlant de l'impact socio-économique des distinctions honorifiques, l'orateur du jour, le Dr Kitsoro Firmin Kinzouza a indiqué que du fait que la distinction honorifique stimule à la promotion et à l'excellence dans les domaines respectifs d'activités, elle a un impact socio-économique indéniable. En présentant les statistiques dans chaque secteur d'activités, le conférencier a relevé qu'il est nécessaire d'exhorter les hommes d'affaires congolais à faire plus d'efforts pour qu'ils obtiennent des distinctions honorifiques, parce que leur pourcentage est en deçà de la moyenne, selon les statistiques.

Les armoiries constituent l'âme de la République

Le grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina a présenté les symboles de la République, à savoir : le drapeau national, l'hymne national ; la devise ; le sceau et les armoiries. Il a plus insisté sur l'importance de chacun d'eux dans la vie de la Nation en essayant de dissiper la confusion que les Congolais entretiennent entre le sceau et les armoiries. Le sceau de la République du Congo, a-t-il dit, porte en exergue au quart supérieur de la circonférence le mot « République » et au quart inférieur les mots « du Congo », tandis que les armoiries, a-t-il ajouté, constituent l'âme de la République. On les place à l'entrée des édifices publics, sur les documents officiels entre le timbre et la déno-

mination du pays. Les échanges qui ont suivi ont mis à nu l'ignorance flagrante de ces notions par de nombreux citoyens congolais. Le fait a interpellé le grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina, qui a pu, non seulement, mesurer l'intérêt de la démarche mais aussi la nécessité de l'étendre avant d'exhorter les participants à vulgariser les enseignements reçus.

Le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, qui a présidé les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette session de formation, s'est félicité de l'importance que les populations du Pool ont accordée à cette campagne de vulgarisation des symboles de la République et aux distinctions honorifiques. « Après Brazzaville en 2010, Pointe-Noire en 2012, Kinkala, vient d'accueillir avec enthousiasme, les journées de la grande chancellerie des ordres nationaux. Je vous invite à vulgariser les enseignements reçus afin que, jusque dans les petits villages du département du pool, les populations s'approprient ces valeurs républicaines cardinales », a-t-il conclu annonçant que « Les prochaines journées de la grande chancellerie des ordres nationaux seront organisées à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette. »

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya,

Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Disso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PAIX

Le Projet de consolidation de la réconciliation évalue son action à mi-parcours

Dans le cadre du neuvième Fonds européen de développement (FED), une délégation de l'Union européenne au Congo a procédé le 11 novembre à Brazzaville à la restitution de la mission d'évaluation du Projet de consolidation de la réconciliation (PCR) effectuée au cours des quatre dernières années dans les départements du Niari, de la Lékoumou, de la Bouenza et du Pool.

Dans la présentation de son rapport, l'Union européenne (UE) a signifié que les objectifs généraux de cette évaluation étaient d'analyser non seulement la pertinence de ce projet, mais surtout de faire des recommandations concernant la future intervention de l'UE à l'occasion du onzième FED dans le domaine de l'appui à la décentralisation et au développement local. Au cours d'un atelier organisé en

partenariat avec les autorités congolaises, la délégation de l'UE a non seulement fait le bilan des activités passées et de leur impact sur le terrain, mais aussi, identifié les possibles points d'entrée de la coopération entre l'UE et les autorités congolaises. La mission consistait à l'analyse des documents existants dans le cadre de ce projet, aux entretiens à Brazzaville et dans les quatre départements ciblés avec les différentes personnes issues des structures impliquées dans le projet, à savoir les autorités locales et centrales, les conseils départementaux, les mairies, les préfectures, les ONG, les organisations de la société civile et de manière plus générale, avec les populations bénéficiaires.

La présentation de ce document a relevé la pertinence du projet par rapport au contexte spécifique de

la période post-conflit, marquée par l'enclavement de certaines zones, de l'absence ou de la détérioration d'infrastructures sociales communautaires, l'insuffisance d'activités génératrices de revenus, la faiblesse du système éducatif, la croissance des victimes de violences sexuelles, de l'approche participative ainsi que du système de suivi-évaluation. À cet effet, le rapport a fait ressortir les points faibles, notamment le manque de fonctionnement du comité de pilotage, l'absence de système de suivi-évaluation en début de projet, etc., ainsi que les points forts du constat fait sur le terrain.

L'impact du PCR sur l'amélioration des conditions de vie des populations

Le rapport montre à certaines étapes que celui-ci est réel avec le désenclavement des zones les plus isolées, l'accès à l'eau potable,

l'exemple du puits de Pungu, et les impluviums de l'école de Soumouna dans le Pool, l'accès aux structures sanitaires de proximité etc. Le projet a également contribué au rapprochement des communautés via les différentes infrastructures en particulier les pistes agricoles et ponts, à la bonne stratégie de communication et aussi aux différentes formations et sensibilisations.

Les acquis du PCR

S'agissant des acquis, il faut noter que le PCR a fait ressortir quelques acquis, notamment l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. Si dans l'ensemble, le projet a présenté des points forts, il faut également noter que celui-ci a présenté des faiblesses. L'UE a, à cet effet, formulé quelques recommandations sur les acquis du PCR que

l'on souhaite voir préservés et développés et qui ont trait à l'amélioration des conditions de vie des populations particulièrement des zones les plus reculées à travers des ouvrages ou des activités impliquant les populations concernées. À cet effet, elle a préconisé que les prochains projets devraient assurer un système de suivi-évaluation dès la mise en place du projet. Enfin pour ce type de projets, elle a estimé qu'il serait souhaitable d'intervenir sur des zones de couverture plus restreintes, avec une gestion axée sur les résultats. Elle a aussi fait quelques propositions pour le onzième FED qui doit apporter un appui aux parties prenantes au processus de décentralisation ainsi que renforcer les capacités des collectivités locales et des acteurs de la société civile.

Jean-Jacques Koubemba

DOUANES CONGOLAISES

Une formation sur la codification des marchandises

L'Organisation mondiale des douanes (OMD), en partenariat avec Eurodouanes organisent du 11 au 16 novembre à Brazzaville un séminaire de formation sur le système harmonisé de codification des marchandises.



Les participants au séminaire

L'objectif poursuivi est de former les spécialistes à même de s'adapter aux évolutions entraînées par les versions de 2007 et de 2012. « Les migrations du système harmonisé se font tous les cinq ans. Or l'administration des douanes congolaises a manqué le rendez-vous de 2007. Ainsi, le Congo est passé de la version harmonisée de 2002 à celle de 2012, en avril dernier. Les cadres doivent s'approprier de manière effective les évolutions entraînées par ces deux versions », a déclaré le directeur des enquêtes douanières, Emmanuel Ndinga, représentant le directeur général de cette structure. Selon lui, l'administration des douanes congolaises ne dispose d'aucun spécialiste en système harmonisé de codification des marchandises. Notons que pour surmonter ce handicap, la direction générale des douanes procède par des formations permanentes des formateurs. Durant les cinq jours de travail, les aspects techniques classiques ainsi que le volet organisationnel du système douanier congolais seront abordés. « Ce qui manque au Congo, ce sont des spécialistes identifiés en la matière. Nous verrons comment surmonter cette difficulté et trouver des voies et moyens pour améliorer la situation », a indiqué l'expert de l'OMD, Patrick Joffre, soulignant que l'idéal est d'avoir une cellule stable de gestion du tarif.

Mis en œuvre en 1988, le système harmonisé de codification est considéré comme l'épine dorsale de l'OMD. Il est aussi un instrument phare, dont le succès est conforté par une opérationnalisation à grande échelle de la part de ses membres.

Lopelle Mboussa-Gassia

POINTE-NOIRE

Séminaire de formation sur la gestion des marchés publics

Celui-ci s'est ouvert aujourd'hui lundi 11 novembre à la chambre de commerce et consulaire en présence de Didier Élongo, directeur général du contrôle des marchés publics, des représentants des conseils départementaux, des mairies, des établissements publics et privés de Pointe-Noire et d'autres départements.

En effet il sera question au cours de ce séminaire qui durera cinq jours, du traitement de plusieurs thèmes, à savoir le cadre institutionnel, la planification des marchés publics, le montage des dossiers d'appels d'offres et de demande de pro-

positions, l'évaluation des marchés prestations intellectuelles et autres.

Ouvrant les travaux, Didier Élongo a expliqué que ce séminaire avait pour objectifs de repreciser les obligations réglementaires qui incombent aux maîtres d'ouvrage et aux soumissionnaires des marchés publics. « En Mai 2009, le gouvernement de République a adopté un nouveau cadre juridique pour les marchés publics s'arrimant aux standards internationaux, en l'occurrence du décret n°2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés

publics. Le présent séminaire de formation est d'une importance capitale dans la mesure où la satisfaction des attentes des populations tient à l'appropriation des procédures de passation des marchés publics avec les nouvelles règles de transparence, de libre accès à la commande publique et d'égalité de traitement des soumissionnaires qui garantissent l'efficacité et la visibilité de l'investissement », a-t-il déclaré.

Signalons que selon la direction générale du contrôle des marchés publics, quatre ans après la mise en



Les représentants des administrations publiques et privées. (© Adiac)

œuvre du code des marchés publics, les conclusions issues des opérations de contrôle effectuées par ladite direction sur les procédures de passation enclenchées par les maîtres d'ouvrage font état d'un recul significatif face à l'élan positif pris dans la pratique des nouvelles règles de jeu consacrées autour des principes de transparence, de libre accès à la commande publique et d'égalité de traitement des soumissionnaires.

Séverin Ibara

DÉVELOPPEMENT

Le Pnud engage un nouveau plan d'action 2014-2018 pour le Congo

Dans le souci de fixer les axes prioritaires et les orientations nationales, le bureau du programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo en partenariat avec le ministère de l'Économie, des Finances, du Plan et de l'Intégration élaborent un plan d'action du programme de pays (CPAP) 2014-2018.

Le document est élaboré au cours de l'atelier national d'élaboration du plan d'action du programme de pays basé sur le renforcement de la gouvernance, le développement social et inclusion, la promotion d'un développement équilibré et durable. Il fait suite au document de l'année 2009-2011, articulé sur l'appui à la gouvernance démocratique et la consolidation de la paix, la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, la prévention des crises et le soutien au relèvement.

L'objectif visé est de renfor-

cer les capacités des institutions au niveau national et local sur la participation communautaire afin de réduire la pauvreté et assurer l'amélioration de la cohésion sociale en vue de favoriser le développement humain durable. Les travaux de cet atelier ont été ouverts le 11 novembre à la résidence Élonza par le directeur général du Plan, Jean-Christophe Okandza, en présence du représentant résident du Pnud par intérim au Congo, Eloi Kouadio IV. Le représentant du Pnud a expliqué que l'activité permettrait d'élaborer le cadre de résultats et ressources ainsi que celui du partenariat stratégique du programme, de rendre disponible le plan de suivi et évaluation du programme, de définir les modalités de gestion du programme pays et d'élaborer le projet du document. Appelant les autorités à la mobilisation des fonds dans les délais appropriés, il a indiqué : « Le programme pays Congo-Pnud, pour la période 2014-

2018, a été approuvé par le conseil d'administration en juin dernier, à New-York. Ce document a été élaboré conformément aux orientations du plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement. Il vient en appui aux efforts nationaux pour la réalisation des priorités stratégiques du document de stratégie pour la croissance de l'emploi et de la pauvreté. »

Le directeur général du Plan, Jean-Christophe Okandza a rappelé que l'analyse du programme de coopération passé a été réalisée à travers les revues annuelles du CPAP et des projets recommande d'éviter la dispersion des appuis pour en garantir l'efficacité et en optimisant l'impact. Elle exige également de renforcer l'approche programme avec la prise en compte de dimensions transversales, de consolider les acquis de la coopération Sud-Sud et le suivi évaluation des résultats de développement.

Lydie-Gisèle Oko

CIRCULATION ROUTIÈRE

Collision de deux véhicules au rond-point Mausolée–Marien-Ngouabi

Un véhicule des sapeurs-pompiers a violemment percuté une voiture noire de marque Suzuki Grand Vitara appartenant à un diplomate. L'accident a eu lieu le 11 novembre à Brazzaville.

Il était 11 heures. Le diplomate quittait le centre-ville pour se rendre à Bacongo. Arrivé au rond-point du Mausolée, il a été heurté par un véhicule des sapeurs-pompiers qui venait du côté de l'avenue de la Corniche. Des témoignages reçus font

état d'un refus de priorité par les hommes en uniforme, comme c'est souvent le cas. Alors que l'agent de la police chargé de réguler la circulation routière avait demandé aux sapeurs-pompiers de s'arrêter pour permettre la circulation au sens contraire. Ces derniers n'ont pas voulu attendre, disent des témoins. Roulant à vive allure, les sapeurs-pompiers ont violemment percuté la voiture du diplomate qui a eu des blessures et son véhicule gravement endommagé. Selon nos dernières informations, il n'y a pas eu de morts des deux côtés. Le diplomate a été conduit dans un hôpital de la place pour des soins. « Le camion des sapeurs-pompiers n'était pas en mission puisqu'il n'y avait pas d'alarme. Seu-

lement, ils roulaient à grande vitesse. Deux voitures me séparaient du monsieur qu'on a ramassé. Le tour nous revenait, mais curieusement les sapeurs-pompiers n'ont pas voulu attendre leur tour. Il faut même dire qu'ils auraient pu ramasser



Les éléments de la police sur le terrain

l'agent de la circulation qui était là et l'on serait peut-être arrivé au pire », a regretté un automobiliste qui a requis l'anonymat. Signalons que le non-respect de la signalisation par les hommes en uniforme et par certains automobilistes est la cause de plusieurs accidents de la circulation dans la ville de Brazzaville.

Tiras Andang



Aéroports du Congo

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la réalisation des prestations de nettoyage des locaux et des vitres des aérogares Maya-Maya de Brazzaville, Agostinho NETO de Pointe-Noire et Denis Sassou N'Guesso d'Ollombo.

2. FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise rassemblant les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du marché.

AERCO Aéroports du Congo, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux prestations engagées par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3. DECOMPOSITION DU MARCHÉ

Le marché est décomposé en cinq lots :

Lot N°1 : BZV-MEZZ comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de la zone mezzanine de l'aérogare BZV.

Lot N°2 : BZV-RDC comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'aérogare de BZV.

Lot N°3 : BZV-ETG comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'étage de l'aérogare de BZV.

Lot N°4 : PNR comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare de PNR.

Lot N°5 : OLL comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare d'Ollombo.

4. CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

AVIS D'APPEL D'OFFRE

MARCHÉ DE PRESTATION DE NETTOYAGE DES AEROGARES DE BRAZZAVILLE – POINTE NOIRE – OLLOMBO

-Le règlement de la consultation

-Le cahier des clauses techniques particulières

-Le cahier des clauses administratives particulières

-Les bordereaux des Prix Unitaires

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 1.000.000 F CFA TTC (un million de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

5. DATE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au :

Mardi 31 décembre 2013, 17h00

Les offres remises après ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

6. VALIDITE DES OFFRES

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES)

125 candidats passent le concours d'agrégation à Brazzaville

Huit Congolais, sept Burkinabés, huit Béninois, trente-huit Camerounais, quatre Gabonais, trois Maliens, trente-trois Sénégalais, trois Togolais, dix-huit Ivoiriens sont candidats à la seizième session du concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion qui se tient du 11 au 20 novembre dans la capitale congolaise.

Les candidats juristes, politologues, économistes et spécialistes de gestion vont tenter pendant huit jours de convaincre les 41 membres du jury afin d'accéder au cercle un peu fermé du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES). En effet, sur les 1 348 candidats ayant concouru depuis la création du concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion en 1983, 908 seulement ont

réussi, soit un taux de 62,70%. Comparant ce taux, qui est inférieur à celui du concours de médecine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales, estimé à 80% de réussite, le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, espère que les candidats issus de neuf pays africains donneront le meilleur d'eux-mêmes. « *Aujourd'hui avec un accompagnement de plus grande proximité de la part des enseignants de rang magistral et une préparation beaucoup plus conséquente, je crois que nous sommes en droit d'attendre des candidats un score plus honorable que par le passé. Que les résultats tiennent la promesse de l'intense préparation à laquelle ils se sont livrés* », a-t-il souhaité.

Quelles missions pour le Cames ?

Créée en 1968, cette institution vise à travailler à l'harmonisation des politiques de qualité et d'excellence dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à servir d'agence d'accréditation et de promotion d'une élite au service de développement des pays africains. « *Au cœur de ces politiques et stratégies se situe la*

maîtres de conférence.

Ouvrant les travaux, le ministre d'État, ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, s'est félicité de cette marque de confiance renouvelée du Cames, après avoir organisé la cinquième session du concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion en 1991. Il a ensuite

et se pérenniser de génération en génération. Cette instance suprême offre, a-t-il indiqué, non seulement un cadre commun de gestion des carrières universitaires mais elle constitue également un socle scientifique solide dans la poursuite des objectifs de développement du continent. Le ministre congolais de la Justice est, par ailleurs, conscient que le chemin à parcourir est encore long, de nombreux obstacles restent à vaincre et des pas entiers restent à construire. « *Les mérites du Cames dans la promotion des carrières universitaires et la production scientifique est d'autant plus remarquables que nos efforts s'inscrivent dans un contexte marqué par une triple difficulté. Je formule le souhait que l'effort, le mérite, l'abnégation, l'humilité, soient des valeurs et les maître-mots qui doivent toujours guider votre mission* », a-t-il conclu.

« Face aux mutations sans cesse plus rapides et aux inventions les plus dominantes, nos sociétés émergentes ne peuvent plus s'accommoder d'une contemplation passive du monde en perpétuelle évolution, sauf à faire le pari inacceptable de la décadence et de l'autodestruction »

question de la formation des cadres africains de haut niveau dans tous les domaines », a conclu Georges Moyen

Le président du comité consultatif général du Cames, le Pr. Koffi Ahadzi-Nonou, a rappelé que, grâce à sa rigueur, le concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion s'était imposé au fil des années comme l'une des activités les plus mobilisatrices du Cames. L'objet du programme d'agrégation est de doter les institutions d'enseignement supérieur de membres, d'enseignants chercheurs en aménageant une voie courte pour l'accès au corps de

souligné que l'un des défis majeurs auxquels l'espace africain-malgache se trouve confronté, était celui de la maîtrise des connaissances scientifiques. « *Face aux mutations sans cesse plus rapides et aux inventions les plus dominantes, nos sociétés émergentes ne peuvent plus s'accommoder d'une contemplation passive du monde en perpétuelle évolution, sauf à faire le pari inacceptable de la décadence et de l'autodestruction* », a indiqué Me Aimé Emmanuel Yoka.

Il a également reconnu la place du Cames et a souhaité que la flamme allumée par cette institution puisse s'illuminer davantage

Liste des Congolais

Delphine Edith Adouki ;
Henri Marcellin Dzouma-Nguelet ;
Serge Didier Lenga ;
Bethuel Makosso ;
Mathias Marie Adrien Ndinga ;
Antoine Ngakosso ;
Godefroy Moyen ;
Léonard Nkouka Safoulanitou.

Parfait-Wilfried Douniama

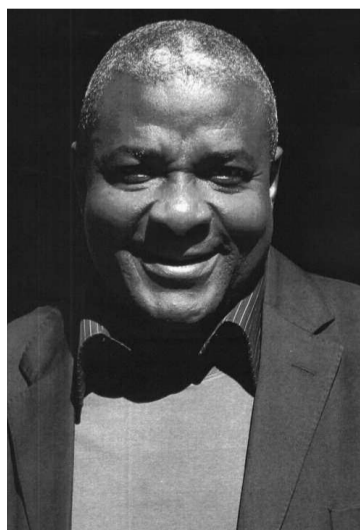
VIH/SIDA

Les cadres de la Direction générale du budget éduqués

L'unité de lutte contre le VIH/sida du ministère de l'Économie et des Finances sensibilise les cadres de la direction générale du budget, aux pratiques sexuelles à moindre risque permettant de lutter contre cette pandémie. L'objectif est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité au sein dudit ministère. Durant les trois jours que va durer ce séminaire, les participants acquerront des connaissances notamment sur les notions de risque en matière de VIH/sida et sur le port du préservatif. Le sujet sur les maladies sexuellement transmissibles sera également abordé. « *Les statistiques nationales en matière de sida révèlent que cette maladie demeure encore la principale cause de mort. Pour vaincre cette maladie, votre hiérarchie en appelle à votre sens élevé de responsabilité, à vous protéger, vous et vos familles* », a déclaré le directeur administratif et financier à la direction générale du budget, Bruno Ludovic Olingo, à l'ouverture des travaux, le 7 novembre à Brazzaville. Plus de 5.000 personnes ont déjà été sensibilisées grâce à des activités menées par cette cellule du ministère des Finances, en collaboration avec les membres du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS).

Lopelle Mboussa Gassia

NÉCROLOGIE



Le président de l'association d'entraide la Grande Famille Dinga de Bokoko a le profond regret d'informer l'ensemble des membres du décès de Banzouzi Mouanga Jean Claude « Pouf ».

Décès survenu le vendredi 8 novembre 2013 au CHU de Brazzaville.

Il prie par conséquent à tous les membres de bien vouloir prendre part à la veillée qui se tient au numéro 1243 de la rue Mvinda Plateau des 15 ans (arrêt pharmacie de la l'avenue Lou-tassi) tous les jours à partir de 16 heures. Un cahier de présence est ouvert à cet effet. La date de la mise en terre de l'illustre disparu sera communiquée ultérieurement.

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Kanga Obosso Gala Pierrault est à la recherche de sa famille, résidant à Brazzaville (Congo) plus précisément dans le quartier Mpila, sis 4 bis de la rue Kindamba depuis les dits événements de 4 mars 2012.

ÉVALUATION DU PROGRAMME PCPA

La contrepartie du gouvernement attendue pour l'exercice 2013-2016

La réunion de restitution des décisions du Comité de pilotage (Copil) aux organisations de la société civile (OSC) membres du Programme Concerté Pluri-acteurs (PCPA), dont l'objectif était de faire le point aux membres du PCPA, basées à Brazzaville, s'est déroulée le 9 novembre, à leur siège au quartier OCH Mougali III, à Brazzaville.

Sur la lecture faite dans l'un des chapitres du relevé de décisions du Copil lu à cette occasion, les membres du comité, ont reconnu que les comptes rendus de la session des 6 et 7 novembre n'ont pas été adoptés. Selon le relevé, ils seront retravaillés par la cellule exécutive (CE) et validés avec les présidents des sessions précédentes. En effet, sur les outils de communication du PCPA, le Copil a pris à son compte l'ensemble des remarques du comité de rédaction et demande que la CE en tienne compte dans les numéros à venir.

Le relevé souligne qu'au niveau du point financier, le compte rendu n'a pas été présenté car la CE n'a pas réalisé, dans les délais, sa mis-

sion de remontée des informations financières.

Le relevé souligne également que, pour l'exercice 2011-2012, l'appui financier du ministère du Plan a été versé au PCPA. En 2013, le PCPA n'a pas bénéficié de cet appui. Les raisons sont à trouver au ministère du Plan. Cependant, pour la phase de janvier 2014 au 31 décembre 2016, le ministère du Plan du Congo a pris l'engagement ferme d'appuyer financièrement le PCPA Congo. Léon-Raphaël Moukoko, ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, chargé du plan et de l'intégration, a dit l'engagement du gouvernement congolais « *à soutenir ce programme* ».

Sur la suite des décisions, la commission de suivi mise en place par le Copil du PCPA a pour mission de relancer le dialogue avec le ministère du Plan pour que le programme puisse bénéficier de cet appui financier. Le Copil a mis en place trois autres commissions : commission recrutement, commission règlement intérieur, et commission

ressources humaines.

Les grands principes et choix méthodologiques de la prochaine phase 2014-2016

Pour la composante 1 : renforcer la crédibilité et l'exemplarité des organisations de la société civile congolaises ; composante 2 : renforcer la restructuration collective et l'expertise de la société civile congolaise ; composante 3 : renforcer la contribution e la société civile congolaise au développement des territoires.

Signalons que le PCPA est soutenu financièrement par le ministère congolais du Plan, le ministère français des Affaires étrangères, l'Agence française de développement et l'Union européenne. Le PCPA Congo participe à la lutte contre la pauvreté au Congo en renforçant la crédibilité et l'efficacité des OSC en soutenant les dynamiques collectives entre organisations de la société civile et en contribuant au dialogue avec les pouvoirs publics sur les politiques sectorielles de développement.

Guillaume Ondzé

« Le Lycée français Saint Exupéry lance un appel à candidatures pour des postes d'enseignants suppléants éventuels au 1^{er} degré. Les candidats sont priés de déposer une lettre de motivation et un curriculum vitae au lycée avant le 18 novembre 2013. La possession de diplômes français sera fortement appréciée ».



RECHERCHE CONSULTANTE EN COMMUNICATION

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET recherche une consultante en communication bilingue possédant des compétences solides en expression orale et écrite, ainsi que dans l'utilisation de l'outil informatique (Word, PowerPoint et Excel). Elle devra être dynamique et proactive, capable de rendre compte de façon pertinente et de s'organiser. La candidate est invitée à déposer sa lettre de motivation et son CV avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2^{ème} étage de l'immeuble CNSS, au-dessus de la pharmacie Mavré ou à l'envoyer à l'adresse email suivante : secretariat@cdseminet.com. Tél : 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC** Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.flyeca.com - Relations clients : +342 00 509 0 509 (Congo) / 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relations.clients@flyeca.com

BUROTOP IRIS **SAMSUNG**

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo!

Ordinateur portable SAMSUNG

199.000 FCFA HT

- Processeur Intel
- Ecran 15.6"
- 2 Go de RAM
- 320Go de disque dur
- GARANTIE 1 AN

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 06 5777 888 - 06 689 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Kait Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 63 63 - 06 866 67 66

Dans la limite du stock disponible offre valable uniquement pour les particuliers

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

JOURNÉE MONDIALE DE LA SCIENCE

Le gouvernement appelle à une prise de conscience en matière d'eau

Dans son message rendu public à l'occasion de la Journée mondiale de la science, célébrée le 10 novembre de chaque année, le ministre congolais de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Bruno Jean Richard Itoua, a invité l'opinion nationale et internationale à prendre conscience de la nécessité du partage des données, des savoirs et des innovations en matière d'eau.

L'évènement a été commémoré cette année sur le thème « La science pour la coopération dans le domaine de l'eau : partager les données, les savoirs et les innovations ». Cette journée donne une occasion aux gouvernements de différents pays d'évoquer et de souligner la contribution de la science au développement social, humain, technique de l'humanité. Le ministre Bruno Jean Richard Itoua a profité de cette occasion pour renouveler l'engagement du Congo en faveur de la science au service de la société.

Selon lui, la science, la technologie, l'innovation ont toujours et continuent de jouer un rôle déterminant pour la compréhension et l'exploitation du cycle de l'eau. Cela afin de mettre l'eau au service des besoins de la vie sous



Bruno Jean Richard Itoua délivrant le message du gouvernement. (© Adiac)

toutes ses formes humaine, animale et végétale. Revenant sur un certain nombre de projets lancés par le gouvernement dans le domaine de l'eau, le ministre de la Recherche scientifique a précisé que toutes ces actions ne pouvaient être accomplies sans l'apport de la science, notamment, en ce qui concerne les études géo-hydrologiques. Celles-ci, a-t-il ajouté, permettent de disposer des données né-

cessaires à la connaissance du milieu, des conditions de l'alimentation de la nappe phréatique indispensables pour lancer tout programme, tout projet relatif à l'utilisation des ressources souterraines. « Il convient de noter cependant que la fourniture de l'eau potable nécessite des traitements de plusieurs natures, chimiques et/ou physiques de plus en plus sophistiqués. En milieu périurbain, la

distribution communautaire sous forme de fontaines publiques nécessite des sources d'eau adaptées au milieu. Une bonne connaissance de la source en termes de nature chimique, de charge minérale, des taux de présence de métaux lourds et du régime saisonnier peut éviter des investissements non rentables, voire non adaptés », a souligné le ministre.

Pour optimiser la mise en œuvre des solutions et rentabiliser les investissements en la matière, donner de l'eau en quantité suffisante et de bonne qualité aux populations, a-t-il poursuivi, la contribution de la recherche ainsi que l'utilisation des produits issus de la technologie et de l'innovation sont un impératif permanent. Il a aussi souligné la nécessité de l'innovation technologique d'accompagner tout le dispositif visant à rendre l'eau potable disponible en privilégiant par exemple la promotion des produits et solutions locaux de traitement d'eau.

Au Congo l'eau n'est exploitée qu'à hauteur de 13%

Pour lui, la mise en place des instituts récemment créés dans les domaines des sciences exactes,

de la santé, de la foresterie et de l'agronomie, constitue un apport précieux dans le traitement scientifique de la question de l'eau. « Il leur incombe donc sous la coordination du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, leur tutelle selon la loi, de travailler en étroite collaboration avec tous les acteurs des questions transversales liées à l'eau tels que le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique avec la SNE, la SNDE, les agences en charge de régulation sectorielle et de l'hydraulique, le ministère de la Santé, le ministère du Commerce », a ajouté Bruno Jean Richard Itoua. Disposant d'abondantes ressources en eau, le Congo avec un potentiel de 88 196 m³ par an et par habitant, est classé parmi les pays dits à « ressources en eau pléthoriques ».

Malheureusement le fort potentiel dont dispose le Congo n'est exploité qu'à hauteur de 13%. Les prélèvements d'eau effectués sont destinés à satisfaire les besoins domestiques pour 69%, industriels pour 22% et agricoles pour 9%.

Parfait-Wilfried Douniama

COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE

Deux nouveaux avocats prêtent serment

Franck Nguimbi-Mbénezé et Frey-Daniel Loko ont prêté serment pour devenir avocats après plusieurs années d'études de droit. La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée le vendredi 8 novembre à la Cour d'appel de Pointe-Noire lors d'une séance spéciale présidée par Jean-Claude Toutissa, représentant le président de cette cour.

« Je jure, comme avocat,

ment, au cours de laquelle chacun s'est engagé à respecter solennellement les principes essentiels de la profession d'avocat, Franck Nguimbi-Mbénezé et Frey-Daniel Loko ont intégré les rangs des membres de l'ordre des avocats congolais.

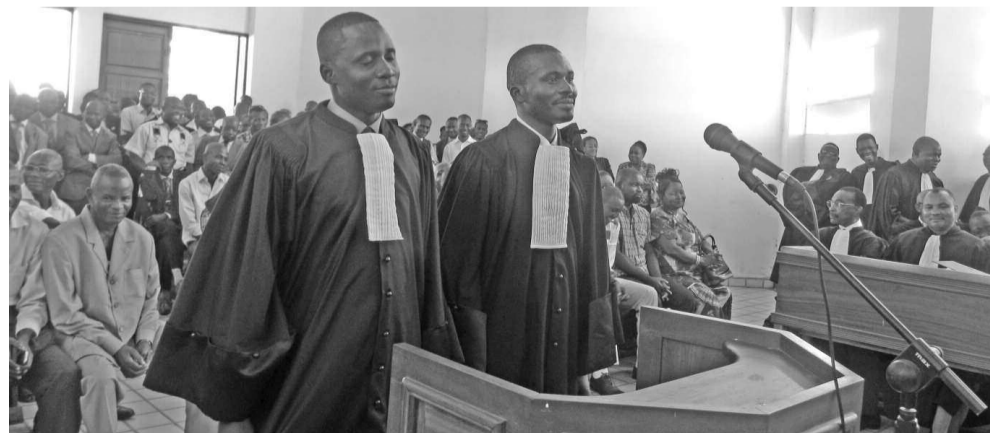
Dans son message, Toutissa Jean-Claude a exhorté les nouveaux venus à honorer leurs obligations professionnelles en offrant aux justiciables des ser-

« Vous devez faire preuve de curiosité intellectuelle, car votre expérience commence aujourd'hui à l'instant où vous avez prêté serment ! »

Rappelons que tout jeune avocat doit prêter serment avant de pouvoir exercer. Cela se passe lors d'une cérémonie au cours de laquelle chacun s'engage solennellement à respecter les principes essentiels de la profession d'avocat. À l'origine religieux, le serment de l'avocat date de l'ordonnance de Philippe le Hardi en 1274. Avec les siècles, il a pris une dimension plus politique. C'est aussi une déclaration d'indépendance de l'avocat vis-à-vis des pouvoirs publics.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Norbert Nkoukouli, procureur général, du corps judiciaire et de plusieurs membres de la profession

Prosper Mabonzo



Les deux nouveaux avocats lors de la prestation de serment. (© Adiac)

d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanisme », a prêté serment chacun des deux avocats.

Après leur prestation de ser-

vices compétents. « Si un malade est guéri à la simple vue de son médecin, le justiciable aussi doit être content à la simple vue de son avocat », a-t-il dit, avant de poursuivre :

AFRIQUE DE L'EST

L'Éthiopie envisage d'intégrer la force africaine

Alors que l'armée éthiopienne intervenait jusque-là de manière autonome pour combattre les rebelles shebab sur le territoire de son voisin, Addis-Abeba vient d'annoncer son intention de participer à la Mission de l'Union africaine en Somalie pour chasser les islamistes de ce pays.

L'engagement du gouvernement éthiopien est motivé par le fait que les milices shebab influencent toujours de nombreuses régions somaliennes et surtout par l'attaque meurtrière contre le centre commercial Westgate à Nairobi au Kenya. Pourtant, l'Éthiopie, dont les militaires sont présents en Somalie, a toujours fait valoir son indépendance stratégique vis-à-vis de la force africaine, voire des armées somaliennes et kényanes.

En attendant que cette mesure annoncée par les autorités éthiopiennes puisse être concrétisée, plusieurs observateurs estiment que la nécessité pour renforcer la force africaine actuellement prônée par Addis-Abeba va indubitablement changer la donne dans ce conflit qui oppose l'armée régulière soutenue par la force africaine aux islamistes shebab. Cela est d'autant certain même si sur le terrain, les succès militaires et politiques ne présagent nullement de l'élimination complète des groupes armés qui y opèrent.

Pour l'heure, la situation sécuritaire

reste précaire en Somalie. Le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé son indignation après l'attentat qui a fait deux jours auparavant un carnage dans la capitale Mogadiscio. Il a réitéré sa détermination à lutter contre toutes les formes de terrorisme. Selon des sources concordantes, une voiture piégée avait explosé devant l'un des hôtels les plus luxueux de la ville, faisant au moins 11 morts et de nombreux blessés. Cet attentat a été revendiqué par le groupe militant Al-Sheba. Le Conseil a en outre souligné que des actes terroristes de ce genre « n'entameraient pas sa détermination à soutenir les efforts de la Somalie en faveur de la paix, de la stabilité et de la réconciliation ». Il a réaffirmé sa volonté de prendre des mesures contre les individus dont les agissements constituent une menace à la paix et à la sécurité de la Somalie. La Somalie, pays de la Corne de l'Afrique, est déchirée par des violences entre factions adverses depuis 1991, mais quelques progrès vers la stabilité y ont été enregistrés récemment. En 2011, les insurgés shebab s'étaient retirés de Mogadiscio et l'an dernier, de nouvelles institutions gouvernementales ont été établies, alors que le pays parvenait au terme d'une phase de transition vers la mise en place d'un gouvernement permanent et démocratiquement élu.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Tension dans un quartier de Bangui

Un ex-aide de camp du président déchu François Bozizé a été tué par des éléments de l'ex-rébellion de la Séléka (au pouvoir) dimanche à Miskine, un quartier du 3e arrondissement de Bangui où la tension est aussitôt montée au sein de la population, qui s'est spontanément mise à manifester pour protester contre l'acte des ex-rebelles.

Du nom de Tanguy Touaboy, cet ancien membre de l'ex-garde présidentielle et par ailleurs ancien ministre délégué à la Défense a été tué en recevant trois balles à la poitrine lors d'un accrochage devant un bar de Miskine avec

les ex-Séléka dont les circonstances exactes restent inconnues.

Son corps a été jeté devant la résidence du président du Conseil national de transition (CNT, organe législatif de transition), Alexandre Ferdinand Nguendet, avant d'être transporté par la suite à la morgue de l'hôpital communautaire de Bangui.

Cet assassinat a provoqué émoi et colère chez les habitants du quartier qui, comme ailleurs dans la capitale et le reste de la République centrafricaine (RCA), se plaignent des exactions de l'ex-rébellion de la Séléka depuis son arrivée au

pouvoir le 24 mars après plus de trois mois de combats avec le régime du président François Bozizé et malgré un accord de paix conclu le 11 janvier à Libreville au Gabon. « Nous ne pouvons pas supporter les crimes que commettent les ex-rebelles de la Séléka dans le pays. Nous sommes déterminés à mourir pour sauver notre pays », s'est indigné un manifestant à Xinhua. Sous une pluie battante, les jeunes du quartier ont bloqué les routes par des barricades de pneus brûlés.

À bord d'une dizaine de véhicules, des équipes d'intervention de la Force multi-

nationale de l'Afrique centrale (FOMAC), déployée depuis plusieurs années par les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac) afin d'aider à stabiliser la RCA, n'ont pu maîtriser la situation. Les efforts de conciliation du colonel Christian Zouma Narkoyo, ancien porte-parole de la Séléka, propulsé à la tête de la gendarmerie mobile, se sont eux aussi révélés vains face aux jets de pierre des manifestants en réaction à la présence d'un ex-rebelle Séléka armé ayant tenté de tirer sur ces derniers.

Aux dernières nouvelles, les manifes-

tants ont finalement été dispersés par des tirs de gaz lacrymogènes par les forces de l'ordre et de sécurité qui ont causé deux blessés.

C'est depuis le coup de force des ex-rebelles de la Séléka, dirigés par Michel Djotodia, que la Centrafrique est plongée dans une crise sécuritaire. Les exactions, pillages et violations des droits humains sont commis au quotidien par des ex-rebelles sur la population. Malgré les opérations de désarmement forcé lancées par la FOMAC, les armes continuent de circuler et de provoquer des tueries.

Xinhua

**Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés**

Plus besoin de peiner vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Construites et affiliées, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore pour que

WARID
Passer à l'action

www.warid.cg | (4 00) 01 29 06 108 | www.facebook.com/warid.cg

IMMOBILIER

Nous recherchons des terrains, appartements et villas à acheter situés dans le Centre ville de Pointe – Noire ou dans les quartiers environnants, de préférence avec un titre foncier.

Contact : 05 749 15 17 ou 06 688 62 79

Monsieur Roland Olivier /
Email : ea_mel@hotmail.com.

Réconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz avec vous de A à Z

Allianz

Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Linguissi PEMBELLOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
allianz.congo@allianz-cg.com | + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau-Ville
+ (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
+ (242) 06 622 78 69

TerraTech
Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery

235.000 H.T

1 AN

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

EXPO 2015 EN ITALIE

Le Burundi invite les opérateurs économiques italiens à investir

Petites et moyennes entreprises sont invitées à accompagner le Burundi dans son ambitieux programme de développement sur vingt ans.

Le Burundi veut faire de l'Expo-2015, l'exposition universelle qui se tiendra dans la capitale économique italienne, la vitrine d'un plan de développement voulu pour sortir le pays de la pauvreté. En effet, Bujumbura a dépêché une délégation de hauts-commissaires à Rome pour nouer différents contacts et donner à comprendre sa détermination à réussir ce plan qui, sur vingt ans, va engager une enveloppe globale de près de 6 milliards de dollars américains.

Le pays a fait appel à Alfredo Cestari pour être l'interface de sa volonté auprès des décideurs italiens en même temps que son commissaire à l'Exposition de Milan. Il préside actuellement la chambre de commerce Ital'Africa pour l'Afrique centrale. En présence des officiels venus de Bu-

jumbura, Cestari a présidé mardi un atelier à Rome sur le thème « Investir au Burundi ». Des dizaines d'entrepreneurs y sont venus pour échanger avec la délégation burundaise conduite par le vice-président de la République, Gervais Rufyikiri, et comprenant la ministre de l'Agriculture, Odette Kayitesi, et la ministre de la Santé publique chargée du programme Sida, Sabine Ntakarutimana.

Pour Alfredo Cestari, le savoir-faire italien trouvera certainement sa part dans la réalisation de projets comme ceux qui concernent le secteur peu développé du tourisme burundais, de l'énergie, de l'agro-alimentaire et des services. Donnant ses impressions à l'issue de la rencontre, il s'est dit très satisfait des premiers contacts. Il s'est loué de ce que des dizaines d'entrepreneurs soient venus à la rencontre « dans la volonté de continuer à travailler avec le Burundi ou, pour d'autres tout

aussi nombreux, venus pour comprendre quelles sont les potentialités du marché africain, un marché qui représente un milliard de consommateurs ».

Alfredo Cestari a présenté le Burundi comme faisant avantageusement partie d'une « zone homogène qui comprend des pays comme l'Ouganda, le Soudan, le Rwanda, la Tanzanie et le Congo (RDC) où existe un libre échange commercial. Aujourd'hui même, le pays a présenté aux entreprises son propre code d'investissements, son taux de croissance, les différentes possibilités d'investissement. C'est une vaste gamme d'opportunités qui couvre l'agriculture et les mines, opportunités à la portée des entreprises italiennes ». Rappelons que l'Exposition universelle de Milan, prévue du 1er mai au 31 octobre 2015, se tiendra sur le thème : « Nourrir la planète, énergie pour la vie ».

Lucien Mpama

COOPÉRATION

Le Saint-Siège et le Tchad scellent leur entente

L'Église catholique dispose désormais d'un cadre juridique pour ses activités au Tchad.

C'est décidément l'heure de l'Afrique centrale au Vatican ! Après la ratification de l'accord de coopération avec la Guinée Équatoriale, la visite du président camerounais Paul Biya, c'est au tour de la République du Tchad de montrer l'excellence de ses relations avec le Saint-Siège. Mercredi 6 novembre, les deux parties se sont entendues par un accord pour définir le cadre juridique de leurs relations et des relations entre l'État tchadien et l'Église catholique dans ce pays. L'accord a été signé solennellement au siège du ministère des

Affaires étrangères à N'Djamena. Le Saint-Siège avait délégué son Nonce apostolique pour cette cérémonie, Mgr Jude Thaddeus Okolo (ambassadeur du pape d'origine nigériane et dont la juridiction couvre aussi la République centrafricaine). Il s'était entouré d'un représentant des évêques tchadiens pour la circonstance et de prêtres experts en droit. Côté tchadien, c'est le ministre des Affaires étrangères, Moussa Faki Mahamat, qui a paraphé le texte. Il avait à ses côtés le directeur des Affaires culturelles, Tordeta Ratebaye, et le chef du Protocole d'État, Djimadom Guingar.

L'accord, précise-t-on au Vatican,

comporte 18 articles qui détaillent et précisent le cadre juridique de la collaboration entre l'État et l'Église au Tchad ; reconnaissent la portée éminemment sociale de cette coopération au service de tous les Tchadiens, quelle que soit leur appartenance religieuse. Le Tchad est un pays qui compte une importante composante musulmane, mais les écoles confessionnelles ont de tout temps accueilli et formé les enfants de toutes convictions religieuses. L'accord entrera immédiatement en vigueur dès que les instances habilitées des deux États procéderont à l'échange des instruments de ratification.

L.Mp.

BOURSES

500 jeunes leaders africains attendus à la Maison-Blanche l'an prochain

L'ambassade des États-Unis au Congo a organisé le 8 novembre une session d'information pour vulgariser le programme de bourses initié par le président américain, Barack Obama.

Dès 2014, cinq cents jeunes leaders africains participeront à ce programme chaque année en vue de suivre des formations en matière de leadership. Ce programme donnera aussi aux participants l'occasion unique d'utiliser leurs compétences nouvellement acquises pour donner une impulsion à la croissance économique et à la prospérité, et renforcer les institutions démocratiques en Afrique. Au cours des cinq prochaines années, a dit la nouvelle conseillère aux affaires publiques, Vanessa N. Rosier, cette initiative devrait s'étendre à mille jeunes leaders annuellement. « Le programme de bourses de Washington pour les jeunes leaders africains, annoncé par le président Obama, représente une expansion majeure de l'investissement américain en faveur du prochain groupe de leaders. Grâce à cet effort, les États-Unis développeront un réseau de milliers de jeunes leaders africains dans des secteurs clés pour la croissance et le développement de l'Afrique », a-t-elle indiqué dans sa communication.

Les personnes éligibles à ce programme devront avoir entre 25 et 35 ans, avoir fait preuve de leadership en matière d'organisation publique, privée ou civile, faire montre de l'engagement ferme d'utiliser leurs compétences et leurs talents pour édifier et servir leurs communautés, et s'engager à retourner en Afrique pour faire bénéficier le Congo de la formation reçue. « L'expérience des jeunes leaders africains aux États-Unis comprendra un sommet présidentiel à Washington où les boursiers du programme pourront interagir avec de hauts dirigeants du gouvernement américain, avec des leaders civiques et du monde des affaires, y compris avec le président Obama », a précisé Vanessa N. Rosier.

L'Initiative en faveur des jeunes lea-



Vanessa N. Rosier

ders africains (Young African Leaders Initiative, YALI) a été lancée en 2010 par le président américain, Barack Obama, pour soutenir les efforts des jeunes. Le projet vise à encourager la croissance et la prospérité, à renforcer la gouvernance démocratique et à accroître la paix et la sécurité sur toute l'étendue du continent africain. Au cours d'un forum pour les jeunes leaders africains qui s'est tenu à Washington, un grand nombre de jeunes africains avaient été invités à la Maison-Blanche pour discuter des questions relatives au leadership, à l'autonomisation de la jeunesse et à la bonne gouvernance.

À la fin de sa communication, la conseillère a mis à la disposition des journalistes un site pouvant permettre aux personnes intéressées par ce programme d'adresser leur demande en anglais à partir du 5 décembre jusqu'au 27 janvier 2014. Au mois d'avril, Washington communiquera les noms des sélectionnés (cinq pour le Congo). À partir des mois de juin et juillet, les sélectionnés débiteront leur formation à Washington.

Voici les références du site : youngafricanleaders.state.gov ; ou facebook.com/USAEmbassy.Brazzaville.

Yvette-Reine Nzaba

AMIC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com



Airtel signe un accord définitif pour l'acquisition des opérations de Warid Congo Brazzaville

Cette acquisition fera d'Airtel le leader au Congo Brazzaville

Cette deuxième acquisition intranationale en Afrique renforce davantage la position d'Airtel sur le continent

New Delhi/Brazzaville le 5 Novembre 2013: Bharti Airtel («Airtel»), un fournisseur de services de télécommunications avec des opérations dans 20 pays à travers l'Asie et l'Afrique, a annoncé aujourd'hui la conclusion d'un accord définitif avec le Groupe Warid («Warid») pour l'acquisition complète de Warid Congo SA. L'entente est assujettie aux approbations réglementaires et statutaires.

Il s'agit de la deuxième acquisition intranationale d'Airtel en Afrique. Plus tôt cette année, la société de télécommunications a acquis Warid Ouganda. Cette nouvelle acquisition fera d'Airtel le plus grand opérateur du Congo Brazzaville avec plus de 2,6 millions de clients. À l'heure actuelle, Airtel occupe la deuxième position avec plus de 1,6 millions de clients, tandis que Warid est troisième avec environ un million de clients.

L'accord vise à unir les forces d'Airtel et de Warid et permettra aux clients de bénéficier de tarifs avantageux, d'un réseau 2G/3G de meilleure qualité, de services de voix et de données à des prix abordables et d'un service à la clientèle supérieur. En outre, les clients existants de Warid Congo SA intégreront le réseau mondial d'Airtel qui compte de plus de 280 millions de clients. Ils profiteront ainsi des avantages du service «One Airtel» qui réduit les tarifs d'itinérance à travers l'Afrique et l'Asie du Sud.

Cet accord reste soumis à l'approbation des autorités congolaises.

S'exprimant sur cet accord, M. Manoj Kohli, le PDG de Bharti Airtel à l'international, a déclaré: «Cette acquisition concorde avec notre stratégie qui consiste à renforcer notre position sur les marchés. Nous avons déjà réalisé, avec succès, l'intégration de Warid Ouganda et nous sommes convaincus que la transition au Congo sera effectuée très rapidement. Comme il a déjà été démontré en Ouganda, cette transaction permettra aux clients de bénéficier de produits innovants, de frais d'itinérance inférieurs, de tarifs avantageux pour les données, d'un réseau de classe mondiale et d'un service à la clientèle supérieur. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers le Gouvernement et attendons avec impatience son soutien dans cette affaire.»

S'exprimant sur l'accord, Sriram Yarlagadda, un membre du conseil d'administration de Warid Congo a déclaré: «Les consommateurs sont les grands gagnants de cet accord car ils font désormais partie d'un des plus vastes réseaux de téléphonie mobile dans le monde. Ils auront l'occasion de profiter de tarifs avantageux et auront accès à la 3G à des prix abordables. Nous profitons également de cette occasion pour exprimer notre sincère gratitude envers le Gouvernement dont le soutien permettra de réaliser la transaction avec succès.»

Avec une présence dans 17 pays d'Afrique, Airtel est le plus grand fournisseur de services de télécommunications à travers le continent en termes de portée géographique et comptait plus de 66 millions de clients à la fin du trimestre terminé le 30 Septembre 2013. Globalement, Airtel est classé comme le 4ème plus grand opérateur de téléphonie mobile en termes d'abonnés.

À propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 276 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois d'Aout 2013. Pour en savoir plus,

consultez le site www.airtel.com.

LITTÉRATURE

Gérard Yongo publie « Une nuit blanche »

Dans ce recueil de 164 pages, édité par L'Harmattan-Congo, l'auteur relate l'histoire d'un jeune garçon appelé Mika qui, après avoir satisfait à son Brevet d'études moyennes générales (BEMG, ou BEPC aujourd'hui), va poursuivre ses études secondaires en ville.

La suite est la rencontre du jeune Mika avec une jeune fille nommée Pierrette Tapie, issue d'une bonne famille et qui bénéficie des meilleurs soins de la part de son oncle Tapalé depuis l'âge de deux ans. Tous ses mouvements étaient contrôlés, ses sorties et ses activités scolaires chronométrées.

Monsieur Tapalé n'aime pas voir les jeunes garçons s'approcher de sa nièce, qu'il considère comme sa fille, l'aînée de ses enfants. « Je vais mettre vos intestins dehors. J'ai tué, je tuerai chaque fois que je le voudrai. Ne touchez pas à ma fille, ne vous approchez pas d'elle, gare à celui qui va oser (...), vous ne me connaissez pas, je suis ngouet ». Il se glorifiait des crimes commis au temps de la Jeunesse du mouvement national de la révolution (JMNR). Il était connu comme la terreur personnifiée. Menaçait à l'arme blanche et pourchassait tous ceux qui s'hasardaient à fixer leurs re-



gards sur son portail où qui traînaient leurs pas devant le mur de sa maison. Un comportement qui contraste avec sa conversion au Christ. En effet, Tapalé qui se rend tous les dimanches à l'église pour la prière est compté parmi les fidèles qui reçoivent l'eucharistie (communément appelé communion).

Mika le contourne, il opte une stratégie de rendez-vous avec Pierrette. L'une des chansons de l'orchestre Zaïko langa-langa jouée à fond dans le nganda de Benha, voisine de Pierrette leur sert

de repère ; par contre la chanson Doublé-Doublé ou Au secours, para-commando signifiait pour eux une urgence de rencontre pour une seconde fois au cours de la même journée et, la chanson Masuwa des Bantous de la capitale les renvoyait à une date ultérieure. Mais l'amour est plus fort que tout. Tel un torrent, il emporte tout sur son passage. L'ouvrage évoque donc un sujet qui épouse les réalités sociales, mettant à nu les barrières sociales, la difficulté pour certains à s'émanciper dans une société hostile. Les épreuves victorieuses traversées par Mika sont proposées en modèle aux lecteurs.

À travers ce roman, Gérard Yongo permet aux lecteurs de se mirer et de s'interroger sur la société, l'amour, la haine, la liberté, tous ces vices et vertus qui font l'humanité. L'auteur nous fait revivre des faits qui ont eu une empreinte sur notre vie d'adolescence. Gérard Yongo a écrit en 2010 son premier ouvrage intitulé Un guru apprenti sorcier, pour lequel il a reçu le grand prix littéraire du groupe Epy (groupe Pella Yhombu) dans la catégorie des arts et des lettres, les Sanzas de Mfoa huitième édition.

Rosalie Bindika

SPECTACLE

Alioune Diagne et la Compagnie Diagn'art en tournée régionale

Après Maputo, au Mozambique, le trio de danseurs en tournée régionale, a posé ses valises le 6 novembre à l'Institut français de Brazzaville où il a livré, en soirée, un spectacle inédit.

L'entrée sur scène a été marquée premièrement par une pièce de théâtre très gestuelle et rythmée avec, en fond sonore, le premier solo proposé par le chorégraphe danseur Alioune Diagne intitulé Point d'interrogation. Cette pièce porte aujourd'hui le nom de « This line is my path » (Cette ligne est mon chemin), créée en 2009. C'est l'histoire d'une fille passionnée de danse malgré l'opposition de ses parents. Sa rencontre avec une déesse, qui lui transmet des chaussures rouges, sera pour elle un véritable vaticane au point que cet art va lui coller à

la peau jusqu'à sa mort. D'où cette image sur le sort de cette fille qui ne quittera jamais les fameuses chaussures et qui meurt après que la déesse l'aide à s'en débarrasser. Quant à la danse contemporaine « Banlieue », créée en 2012, elle est présentée pour la première fois au festival international Duo Solo Danse, le seul rendez-vous annuel de danse contemporaine au Sénégal. Elle est interprétée par le trio sénégalais formé d'Alioune Diagne, Seydou Camara et Madiba Badio. Cette danse traduit à la fois le désespoir, la joie, la fête, la révolte, la vie et la survie. Pendant deux heures, le trio arrache des rires aux spectateurs grâce au déguisement de l'un d'eux. Cette danse est un tout : inventive, généreuse, frivole et drolatique. Conçue par

Alioune, elle tire son essence du mode de vie des gens de Saint-Louis, une cité très mouvementée, au nord du Sénégal, et où les gens ne dorment presque pas. Où l'on note le manque d'infrastructures, d'éducation, où la présence de la prostitution, de la drogue et de la délinquance, est très forte. « Les jeunes filles aiment imiter les artistes de renom comme Naomi Campbell, Shakira, Beyoncé malgré leur état de pauvreté », explique Alioune Diagne, chorégraphe et danseur. La tournée des trois danseurs les mènera dans 18 villes de 16 pays. Brazzaville est la 11e ville visitée. Les prochaines étapes annoncées sont : Libreville, Kinshasa, Antananarivo et Bamako. Le Sénégal sera la dernière destination.

R.B.

TOURISME

Débat sur la pratique et l'intérêt des loisirs sains

Afin de relever le niveau d'activité physique de la population, le ministère du Tourisme et de l'environnement a organisé une conférence-débat sur la pratique des loisirs sains en milieu professionnel.

Informers les participants sur la diversité des activités de loisirs et identifier les points focaux dans les différentes administrations publiques afin de mettre en place des cellules de loisirs, tel est le but de la conférence-débat. « Le développement des loisirs passe par l'élaboration et la mise

en œuvre de la politique nationale des loisirs. Cette politique concernera particulièrement toutes les formes d'activités physiques, récréatives et sportives dont on peut faire la promotion pour leurs effets bénéfiques individuels et collectifs ; elle s'appliquera aux citoyens et citoyennes de tous âges et de toutes conditions », a souligné Léonard Niéré, directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement.

Les effets bénéfiques de la pratique régulière des loisirs et des activités physiques sont bien établis sur le plan de la santé physique et du bien-être psychologique. Ils se reflètent notamment dans la motivation scolaire chez les jeunes, la productivité des travailleurs et travailleuses, l'autonomie des personnes âgées et le développement des communautés. Les loisirs contribuent également à promouvoir des valeurs telles que le sens de l'effort, la persévérance, le dépassement de soi, l'engagement social, a-t-il poursuivi.

La directrice générale des Loisirs a exhorté les différents représentants des ministères présents à cette conférence-débat à faire des



Le directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement, Léonard Niéré. (© DR)

restitutions dans les institutions d'attache pour que leurs efforts soient appuyés avec la désignation des points focaux concernant les questions des loisirs dans les différentes structures. Une démarche qui aboutira à court terme à l'organisation d'activités de loisir à une fréquence constante.

Les participants ont suivi un exposé sur l'importance des loisirs. Ici, Donatien Mbani a souligné que les loisirs ont un rôle tant préventif que curatif dans des pathologies comme l'obésité et les atteintes vasculaires.

Dans la société, les loisirs et les sports sont reconnus comme de véritables écoles de la vie et des véhicules positifs. En effet, les loisirs permettent aux gens de demeurer socialement actifs à tout âge, briser l'isolement des personnes et des communautés, fonder un tissu social accueillant et harmonieux et ultimement de développer un sentiment d'appartenance et de fierté nationales.

Signalons que la direction générale des Loisirs entend organiser l'année prochaine des activités en vue d'élaborer la stratégie nationale des loisirs.

Hermione-Désirée Ngoma

OFFRE D'EMPLOI

Société spécialisée dans la fourniture de solutions à forte valeur ajoutée (NTIC) cherche pour ses besoins :

1- Une assistante commerciale

- niveau minimum BAC +2 école de commerce
- Expérience minimum 1 an
- Agée de moins de 35 ans
- Maitrise l'outil informatique (bureautique)

2- Un/une Technico commercial (e)

- niveau minimum BAC + 3 école de commerce
- Expérience minimum 2 ans
- Agée de moins de 35 ans
- Maitrise l'outil informatique
- être dynamique et motivé

3- Un/une Ingénieur système

- niveau minimum BAC + 4 école informatique
- Expérience minimum 3 ans
- Agée de moins de 35 ans
- Maitrise l'outil informatique (WINDOWS, LINUX, MESSAGERIE...)
- être dynamique et motivé

Envoi de lettre, CV + photo par email : hotline@olium-rc.com ou déposez le dossier à l'Hôtel Le Patrimoine 103 rue Charles Faucault Centre Ville Brazzaville Congo près de l'ambassade de Belgique. Tél : +242 06 832 19 66

INTERVIEW GABRIEL MOKIA

« Il faut que tous les Congolais trouvent leur compte dans la gestion du pays »

Dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, le président du Mouvement des démocrates congolais (M.D.Co) n'a pas eu sa langue en poche. Il plaide pour la libération de tous les détenus politiques et d'opinion qui croupissent encore en prison et se déclare partant pour les prochains scrutins qu'il souhaite libres, démocratiques et transparents.

-Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est-ce qui, d'après vous, peut justifier le changement de la donne militaire au front avec la débâcle du M23 alors qu'il y a peu, cette perspective était à peine envisageable ?

Gabriel Mokia : Soit, c'est de la mascarade, soit il y a eu des instructions venues de quelque part pour arrêter les hostilités. Et pourtant, il y a dix neuf mois, nous n'avons pas pu venir à bout des agresseurs. Je ne m'explique pas qu'en trois jours seulement d'offensive lancée par les FARDC, le M23 puisse abdiquer ! Qu'à cela ne tienne. Je dis bravo à nos hommes de troupe quoique ce revirement inattendu me laisse quelque peu perplexe.

L.D.B : Pensez-vous qu'il soit encore nécessaire de rentrer à Kampala afin de signer l'Accord final devant sanctionner la fin de la guerre ?

G.M : Nous ne pouvons pas retourner à Kampala après avoir vaincu les rebelles. Il n'est pas normal de continuer à négocier avec quelqu'un qu'on a vaincu.

Ce qu'il faut faire maintenant, c'est de consolider la victoire acquise en surveillant la frontière afin d'étouffer toute nouvelle menace de balkanisation. Il faudra aussi que les FARDC se retournent maintenant vers les autres groupes armés, nationaux et étrangers, et éventuellement les poursuivre jusque dans leurs derniers retranchements. Plutôt que d'aller à Kampala, le gouvernement ferait œuvre utile en écrivant au Conseil de sécurité de l'Onu qui prendra acte de la liquidation du M23. Il appartiendra alors à l'Onu de mettre en garde le Rwanda et l'Ouganda contre toute nouvelle incursion armée en RDC via des pseudos rebellions sous peine des sanctions.

L.D.B : Quelle est d'après vous la solution idoine pour mettre fin à l'instabilité chronique qui gangrène l'Est du pays ?

G.M : Je pense que premièrement, les gestionnaires de l'appareil de l'État doivent apprendre à dire la vérité à l'ensemble de la population et à la classe politique congolaise. Secundo, nous ne devons plus permettre que des personnes indexées à nationalité douteuse puissent avoir des postes de responsabilité dans notre armée et dans nos insti-



Gabriel Mokia, président du MDCo

tutions. Il faudra recenser toutes ces personnes et leur appliquer la procédure légale d'obtention de la nationalité congolaise en canalisant leur requête auprès du ministère de la Justice qui en a la compétence. Il nous faut assainir l'espace politico-militaire du pays en se débarrassant de tous les traîtres qui tentent de déstabiliser notre pays, de connivence avec le voisin rwandais. Il faut laisser le Congo aux Congolais qui, nonobstant les vicissitudes qui émaillent leurs relations avec les Rwandais au plan

diplomatique, n'ont jamais nourri des desseins hégémoniques vis-à-vis du Rwanda.

L.D.B : Vous ne craignez pas de verser dans la xénophobie ?

G.M : Quand on massacre des millions des Congolais, c'est normal. Mais quand je dis que chacun puisse s'occuper des affaires de son pays, vous parlez de xénophobie ! Et ce que font les Rwandais en RDC, pensez-vous que les Congolais pourront le faire dans leur pays ?

L.D.B : Quelle lecture faites-vous de la dernière ordonnance du chef de l'État portant mesure de grâce vis-à-vis de certains prisonniers ?

G.M : Le président de la République a retiré de la main gauche ce qu'il avait donné par la main droite. Pourquoi commuer les peines de prison alors qu'au nom de la cohésion nationale et de la réconciliation, notre souhait était que les prisonniers politiques et d'opinion soient effectivement libérés, sans autre forme de procès ? Le caractère sélectif qui sous-tend ladite ordonnance lui enlève toute la portée salutaire et conciliante censée la caractériser. J'exhorte le chef de l'État à libérer, comme promis, tous les détenus politiques qui croupissent encore en prison.

L.D.B : Comment percevez-vous la mise en place imminente d'un gouvernement de cohésion nationale ?

G.M : Je crains que cela ne constitue une astuce de la Majorité pour piéger l'opposition en prolongeant de facto le mandat du président de la République qui, en ce moment là, aura des solides arguments pour réclamer un troisième mandat après la gestion consensuelle que va lui concéder ce fameux gouvernement.

L.D.B : Que vaut aujourd'hui l'opposition politique en RDC ?

G.M : Je ne partage pas l'avis de ceux qui disent que l'opposition est divisée. Bien entendu, il y a parmi nous des pseudo-opposants dont les appétits gloutons ont largement desservi notre plateforme en termes de crédibilité. Pour des besoins de survie, ils sont prêts à nouer des alliances contre-nature. Quant à moi, vous pouvez vous rassurer que je ne suis pas corrompible et que je resterai jusqu'au bout constant dans mes convictions.

L.D.B : Votre mot de la fin...

G.M : Je plaide pour des élections libres, démocratiques et transparentes en RDC à l'horizon 2016, sans tricherie. Il faut que tous les Congolais trouvent leur compte dans la gestion du pays.

Propos recueillis par Alain Diasso

COOPÉRATION

Le gouvernement et l'Union européenne signent pour 24 millions d'euros

Ce financement est destiné à la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre et au renforcement des organisations de la société civile, respectivement pour 20 millions et 4 millions d'euros.

La signature de ces deux conventions est intervenue ce week-end entre le ministre délégué aux Finances et ordonnateur national du Fonds européen de développement, Patrice Kitebi et l'ambassadeur de l'Union européenne en RDC, Jean-Michel Dumond. Cette signature a également consacré le lancement du programme pour accélérer les progrès vers l'atteinte des OMD (Objectifs du millénaire pour le développement) en ce qui concerne la santé maternelle et la mortalité infantile pour un montant total de 40 millions d'Euros. « Le lancement de ces trois conventions démontre le dynamisme de la coopération entre la République démocratique du Congo et l'Union européenne. Elle témoigne de notre volonté d'apporter notre appui à la République démocratique du Congo en vue d'une meilleure gouvernance et d'une accélération de la croissance afin de lutter contre la pauvreté dans ce pays. Une importance particulière est donnée aux femmes car ce sont elles qui souffrent le plus et ce sont aussi elles qui ont le plus grand potentiel pour accélérer le développement du pays », a déclaré Jean-Michel Dumond, ambassadeur de l'Union européenne en RDC.

Des fonds pour des résultats palpables

En effet, l'initiative pour lutter contre les violences faites aux femmes en RDC vient en complément aux efforts déjà réalisés par l'Union européenne dans ce domaine, particulièrement à travers les secteurs de la santé par l'assistance aux victimes et de la justice dans la lutte contre l'impunité.

Ce programme qui sera mis en œuvre dans la ville province de Kinshasa, les provinces de Ban-

dundu et partiellement du Maniema, concerne l'éducation et les changements de comportements, l'autonomisation des femmes, le renforcement des acteurs de l'État et de la société civile dans ce domaine ainsi que l'amélioration du fonctionnement de la police et de la justice. La mise en œuvre se fera en partenariat avec la coopération allemande (GIZ) et l'Unicef qui contribue avec un financement additionnel de cinq millions d'euros. Quant à la deuxième convention portant sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile, elle fait suite au programme d'appui aux acteurs non étatiques, mis en œuvre entre 2008 et 2010 dans l'objectif de promouvoir une meilleure gouvernance, en concertation avec les organisations de la société civile.

La troisième convention relative à l'accélération des progrès vers l'atteinte des OMD 4 et 5 (la mortalité infantile et la santé maternelle) sera mise en œuvre dans 23 zones de santé de la Province orientale, du Nord-Kivu, des deux Kasai, dans le but d'atteindre une population estimée à 2,5 millions d'habitants dont 473.000 enfants de moins de 5 ans et 481.000 femmes en âge de procréer.

Le financement accordé consiste à améliorer la couverture et la qualité des services et des soins liés à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, en rendant ces services financièrement accessibles au plus grand nombre par des subventions. L'objectif est de réduire d'ici à fin 2015, la mortalité infantile de 158 à 90 pour mille et la mortalité maternelle de 850 à 322 pour 100.000 naissances vivantes.

Gypsie Oïssa Tambwe

9^e PETIT DÉJEUNER NATIONAL DE PRIÈRE

Grand moment de partage pour la classe politique

Les autorités congolaises, toute tendance confondue, ainsi que les diplomates et hommes d'affaires, ont participé nombreux à cet ultime moment de prière pour la RDC, placé, par certains acteurs politiques, sous le signe de la victoire militaire sur le M23.

L'on était de la politique de tous les jours et des querelles intestines. En effet, les personnalités de haut rang se sont succédé à la chaire pour dire un mot sur le pays. Du vice-président honoraire de la République, Azarias Ruberwa, en passant par le représentant personnel du président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, les parlementaires et le Premier ministre Matata Ponyo; tous ont fait le déplacement du Grand hôtel Kinshasa, et ils ont même participé activement au culte à travers des témoignages, des lectures bibliques et même des chants.

En effet, beaucoup garderont dans leur mémoire l'image du sénateur Moïse Nyarugabo en train de prier pour les autorités de son pays; du président de la République à la dernière autorité à occuper une parcelle de pouvoir. Mieux, ce kivitien d'origine a égrené quelques cantiques en thiluba, provoquant des applaudissements de l'auditoire visiblement conquis. Dans sa prière, Moïse Nyarugabo a insisté sur la nécessité pour les autorités congolaises de chercher l'intelligence auprès de Dieu, et non d'autres forces obscures. Mais au-delà du symbolique, il y a une thématique développée au cours de ces journées de prière placées d'ailleurs sur le thème « Le leadership selon le modèle de Jésus-Christ ». Dès le mot de circonstance d'Azarias Ruberwa, rappelant l'importance du thème pour un pays comme le Congo, quelques députés nationaux et le

ministre des Infrastructures ont fait des lectures bibliques. Mais le moment fort de la cérémonie de clôture a sans doute été le témoignage de l'allemand Rudolph Dekker, et surtout le résumé de la vision nationale pour la RDC à l'horizon 2030 par le kenyan Samuel Katia.

À l'image des réalités de son pays, le Kenya, ce professeur d'université a rappelé aux autorités congolaises que les grandes Nations ont d'abord eu de grandes visions. Selon lui, la RDC doit se projeter 20 à 30 ans dans le futur. Les défis importants à relever sont ainsi une vision forte, un plan stratégique pour la mettre en œuvre, un budget pour l'exécuter et enfin un système de monitoring et d'évaluation.

Dans la même lancée, l'américain Ward Brehm a mis en garde contre les dangers de la désunion, de l'incompréhension, de la peur, de la rumeur et des suspensions. Tout doit ainsi concourir à la cohésion nationale, au respect des valeurs qui ont propulsé d'autres Nation. Pour Matata Ponyo, un vrai leader doit toujours laisser des traces. Le Premier ministre a insisté sur un leadership bâti sur des valeurs et la bonne gouvernance. Mais la question dépasse le cadre des autorités du pays, pour interpeller chaque congolais au plus profond de lui, a-t-il renchéri. Dans son organisation, le groupe de déjeuner de prière de la RDC est constitué de quatre sous-groupes, à savoir le sous-groupe des ministres actifs et honoraires ainsi que d'autres membres de l'exécutif ; le sous-groupe des magistrats et avocats ; le sous-groupe des hommes d'affaires et le sous-groupe des parlementaires. Chaque sous-groupe se réunit à son niveau, et la réunion d'ensemble intervient chaque fin de mois.

Laurent Essolomwa

NTIC

FFJ lance officiellement son site web

Désormais, un clic sur www.ffjpress.cd donne accès aux informations liées à cette ONG notamment sur le travail qu'elle effectue en vue de défendre et de promouvoir la liberté de la presse en RDC. Le lancement officiel de ce site a eu lieu le 8 novembre en la salle de conférence du Centre international pour la justice transitionnelle (CIJT), à Gombe.

L'outil de communication adopté permettra à cette organisation d'accroître son efficacité sur le terrain. « Je remercie notre partenaire, Open society initiative for southern africa (Osisa), pour son soutien à l'action de visibilité de l'organisation », a souligné le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi. Ce responsable a également expliqué à l'assistance, les différentes et grandes rubriques du site. Dans ce portail, il est expliqué notamment la vision et le travail de l'ONG et sa lutte. On peut également y trouver la liste de ses partenaires, ses contacts, etc.

Le directeur pays d'Osisa, Nick Elebe, présent à cette activité, a insisté sur les raisons qui ont orienté



son organisme vers FFJ. À l'en croire, cette ONG de défense de la liberté de la presse a fait montre de son crédit auprès de l'opinion et sa détermination à concourir à la société dans laquelle les médias ont réellement un rôle à jouer. Nick Elebe a encouragé FFJ à continuer son travail, dont les preuves sont palpables sur le terrain.

Le secrétaire général de l'Union de la presse du Congo (UNPC), Kasonga Tshilunde, a salué les efforts de FFJ à s'ouvrir au monde. Il a notamment dit toute la disponibilité

de l'UNPC à accompagner les efforts consentis en faveur des médias et des journalistes.

Le président de l'Observatoire des médias congolais, Polydor Muboyayi, qui a officiellement lancé le site, lui a souhaité un franc succès dans l'optique d'informer suffisamment l'ensemble de la communauté sur l'état de la liberté de la presse dans le pays. Ce site, note-t-on, a été construit par ITE Ingeering Sprl, grâce à l'appui d'Osisa.

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

Les producteurs agricoles de Kalemie se regroupent en comité

Cette décision a été prise à l'issue d'une assemblée générale qui s'est tenue le samedi 9 novembre dans cette ville située au nord de la province du Katanga.

La mise en place d'un comité de la Fédération des producteurs agricoles tombe à point nommé dans le but de relever certains défis auxquels la province fait face dans le secteur agricole. Il s'agit notamment de l'absence d'une synergie nécessaire devant assurer le suivi dans les chaînes depuis la production jusqu'à la commercialisation des produits agricoles, rapporte la radio onusienne.

Au cours de cette assemblée générale, les organisateurs ont voulu obtenir des réponses à la rareté des produits agricoles nécessaires sur le marché, alors que la production serait abondante dans la province. L'exemple le plus illustratif est celui du maïs pour lequel les producteurs font de bonnes récoltes alors que le produit est rare sur le marché. Aussi, fallait-il créer un mécanisme de coordination efficace entre les agriculteurs, les pêcheurs et les éleveurs pour favoriser le développement dans ce secteur de production.

« On ne peut pas vivre dans un cycle infernal de la misère. Nous devons tout faire pour changer la vie du paysan congolais, quitter la phase de la misère à la vie ordinaire que mènent tous les paysans à travers le monde. Nous avons tous les moyens et les plus grands moyens, ce sont les deux bras qui travaillent », a déclaré le président de la Fédération provinciale des agriculteurs du Katanga, Jean-Pierre Kapalay qui se dit déterminé à relever le défi, en ces termes : « Il est possible d'améliorer la vie ici à Kalemie et de vivre l'Europe ici à Kalemie au lieu de chercher à émigrer ». Le Fonds des Nations unies pour l'alimentation (FAO) a appelé les opérateurs locaux à l'unité, à plus d'engagement et de transparence dans les activités conduites sur le terrain. Le chef du bureau de la FAO, Antenne de Kalemie, Baudouin Mupwala estime que si les choses sont bien faites au niveau de cette ville, son agence pourrait, à l'avenir, s'appuyer sur cette fédération pour définir sa cartographie d'interventions pour les projets de développement.

Pour information, environ soixante-dix représentants des associations d'agriculteurs, éleveurs et de pêcheurs ont pris part à cette rencontre convoquée au niveau local, et qui s'inscrit dans le cadre des activités de la Confédération nationale de producteurs agricoles (Conapac).

Gypsie Oïssa Tambwe

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les acteurs de la société civile et des médias en formation

C'est depuis hier 11 novembre que la fondation Open Society Initiative for southern Africa (OSISA) organise une session de formation dans la salle père Boka du Cepas à l'intention des acteurs de la société civile et des professionnels des médias sur le suivi des accords régionaux et internationaux signés par la RDC en matière de lutte contre la corruption. Les objectifs poursuivis par cette formation visent notamment le renforcement du plaidoyer et du monitoring des organisations de la société civile pour le respect des engagements internationaux et nationaux de la RDC en matière de lutte contre la corruption ; le renforcement de l'échange des connaissances et la synergie du travail de la société civile dans l'analyse de la mise en œuvre des traités, protocoles et conventions relatifs à la lutte contre la corruption. Au terme de cette formation de cinq jours, les participants vont mettre en place des stratégies idoines pour lutter contre la corruption qui, à en croire le Directeur pays de Osisa, Nick Elebe gangrène la société congolaise. C'est pourquoi, s'adressant aux participants, il a émis le vœu de voir muer en acteur de changement car la lutte contre la corruption constitue une valeur démocratique. « Que les expériences qui seront partagées durant cette session de formation se poursuivent sur le terrain pour aboutir à de profonds changements pouvant modifier notre façon de gérer. Chacun de nous devra être un acteur de changement. »

Il a aussi fait savoir que cette formation ne doit pas être considérée comme une session de trop mais plutôt une opportunité pour évaluer les connaissances dans le domaine de la lutte contre la corruption.

Aline Nzuzi

IN MEMORIAM

12 novembre 1988 - 12 novembre 2013

Le soir venu, Il dit à ses disciples: "Passons sur l'autre rive" Marc 4.35

Il y a 25 ans Martinien Myande Lwanga Kiyiko nous quittait.

Que la douleur de l'avoir perdu ne nous fasse oublier la joie de l'avoir eu.

Que ceux qui l'ont connu et aimé lui accordent en ce triste jour d'anniversaire une pensée pieuse.

Famille Myande



SALON INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Des échanges commerciaux entre partenaires et hommes d'affaires

L'activité a constitué une expérience enrichissante pour les entrepreneurs nationaux et exposants venus de la Turquie et d'autres pays de la planète.

Pendant quatre jours, Kinshasa a été la

neur à ce rendez-vous commercial de Kinshasa, plusieurs autres pays dont l'Inde, la Chine, le Nigéria, la Hollande, la Belgique, la Suède et la Côte d'Ivoire, en quête des partenaires commer-



Drapeaux RDC et Turquie

capitale économique de la RDC. C'était à l'occasion de la première édition du salon international du commerce et de l'industrie. Cette activité, organisée sous l'initiative de la firme nigérienne Atlantic Exhibition en partenariat international avec Meridyen Fair de la Turquie et Ingetrex RDC, a permis des échanges commerciaux entre différents partenaires locaux et étrangers. « C'est une grande opportunité offerte aux investisseurs », a souligné un des exposants. Parmi les activités retenues, le salon a permis aux différents invités d'exposer sur leurs programmes d'investissements et de partager leurs expériences avec les partenaires présents. Bien que la Turquie soit l'invitée d'hon-

ne, ont également été représentés dans les installations de la Foire internationale de Kinshasa (Fikin). Pendant les quatre jours, les hommes d'affaires et la population kinoise ont pu se rendre compte des différentes opportunités offertes par les sociétés qui ont exposé leurs produits et services dans les pavillons retenus pour cette activité. Donnant son point de vue sur cette édition, le directeur général d'Atlantic Exhibition, Paul Ayodeji Olugbade, a noté que le rendez-vous de Kinshasa a donné lieu à la découverte des nouveaux designs et de nouvelles tendances. De son avis, l'objectif principal de l'organisation du premier salon international du commerce et de l'in-

dustrie était de nouer des contacts avec le monde d'affaires de la RDC. Cette vision a également été soutenue par le ministre de l'Économie et commerce, Jean-Paul Nemoiyato, qui avait indiqué, à l'ouverture de ces activités, qu'après la victoire de l'armée congolaise sur les rebelles du M23, l'heure était venue d'attirer des opérateurs économiques étrangers au pays. « Comme les affaires n'aiment pas les bruits des bottes, les partenaires économiques et commerciaux de la RDC sont entraînés de revenir. La preuve en est que la Turquie, qui noue déjà des relations commerciales fructueuses avec le gouvernement congolais est déjà à Kinshasa pour chercher des partenaires », a-t-il souligné.

Pour le vice-président de la chambre de commerce de la RDC (CCN-RDC), Olangi, ce salon international a remonté une nouvelle image du pays. « Les investissements sont possibles en RDC. La vision de la CCN-RDC soutient des investisseurs non pas de nom ou de papier. Elle veut que les Congolais sentent dans l'investissement un impact dans leur vie parce que, la création de l'emploi et de la richesse des Congolais aujourd'hui passent par l'investissement », a-t-il souligné.

Tirant les leçons de ce salon et saluant l'engouement qui a entouré cette activité, les hommes d'affaires congolais, turcs et d'autres pays présents ont encouragé l'initiative, en marquant leur disponibilité de participation à ce genre d'événements.

L.D.

MUSIQUE

Fally Ipupa dément toute « bagarre » avec David Monsoh

L'artiste veut faire taire la rumeur selon laquelle il serait en conflit avec le producteur ivoirien.

Certaines informations diffusées notamment sur les réseaux sociaux ont fait état ces derniers jours d'un conflit entre Fally Ipupa et son producteur David Monsoh. Cette mésaventure serait due au fait que l'artiste congolais aurait signé un contrat avec une autre maison de production.

Des rumeurs balayées d'un revers de la main par Fally Ipupa. « Je vous informe que la rumeur concernant "une bagarre" entre David Monsoh et moi-même n'est qu'une pure invention, créée par autrui dont mon équipe et moi connaissons déjà l'identité », fait savoir l'artiste sur sa page Facebook. Dicap la merveille en profite pour rappeler que son concert à Abidjan aura bel et bien lieu ce vendredi 15 novembre au Palais de la culture de la capitale ivoirienne. Fally Ipupa présentera au public ivoirien les titres contenus dans son dernier album « Power, Kosa leka. » Cette production s'inscrit dans le cadre de la tournée africaine intitulée « Power Tour ». Après la capitale ivoirienne, Dicap livrera deux concerts à Malabo en Gui-



Fally Ipupa et David Monsoh

néo-Équatoriale les 14 et 15 décembre. Par la suite, il se rendra au Cameroun pour une production prévue le 20 décembre à Douala ainsi qu'une autre à Yaoundé le 22 décembre. Fally Ipupa se produira ensuite à Dubaï le 26 décembre avant de se rendre à Libreville pour une production le 29 décembre.

Une collaboration de longue date Notons que les débuts réussis de la carrière solo de Fally Ipupa sont notamment due à sa fructueuse collaboration avec David Monsoh, l'un des producteurs africains les plus célèbres. Les deux hommes, apprend-on, se sont rencontrés à l'époque où Fally Ipupa évoluait au sein de l'orchestre « Talents latents ». « J'avais déjà fait at-

tention à ce garçon dans les années 1998-1999, lorsqu'il était encore membre du groupe « Talent latent » de Kinshasa. Il faisait de très belles choses avant d'intégrer par la suite le quartier latin. Je l'avais recommandé à Koffi Olomidé afin qu'il apprenne à ses côtés car je devrais le produire tôt ou tard. Aujourd'hui, je suis heureux de travailler avec lui », avait déclaré David Monsoh lors d'une interview accordée à abidjantv.net. Les rapports seraient donc au beau fixe entre la star de la musique congolaise et son producteur. Ce dernier, apprend-on, devrait être présent lors du concert de Fally Ipupa à Abidjan.

Patrick Kianimi

DIVISION 1

V.Club bat DCMP, Mazembe domine Lupopo

Les deux derbys de la RDC ont vécu, le dimanche 10 novembre 2013, à l'occasion de la troisième journée de la 19e édition de la Division 1. L'AS V.Club a, une fois de plus, été vainqueur face à son rival de toujours, le Daring Club Motema Pembe. Et le Tout puissant Mazembe est venu à bout du FC Saint-Eloi Lupopo.

Au stade des Martyrs de Kinshasa, les Dauphins Noirs de la capitale sont sortis victorieux de leur confrontation aux Immaculés par la marque de deux buts à zéro. Firmin Mubele Ndombe à la 51e et le buteur-maison Taddy Etekiama Agiti à la 61e minute ont scellé le sort de la partie, en faveur de V.Club.

Pour ce choc du groupe B, le coach franco-congolais du team vert et noir de la capitale, Florent Ibenge Ikwange, a titularisé le gardien de but Hervé Lomboto. Dans le champ, on a retrouvé, entre autres, le capitaine Ebunga Simbi, Thierry Kasereka, Mondo, Dido Bafola, Jean Munganga, Lema Mabidi, Guy Lusadis (remplacé par Magola), Héritier Luvumbu Nzinga (touché et remplacé par Mbala alias Tshabalala), Etekiama, Mubele Ndombe (remplacé par Jérémie Basilwa).

Du côté des Immaculés, l'entraîneur Médard Lusadis a fait confiance au gardien de but Moussa Sylla, Bobo Ungenda, Bangala Litombo, Kitenge, Luyindama Nekadio, Mukoko, Mbidi (remplacé par Kodi), le Camerounais Wega, (remplacé par Bokota), le Malien N'Diaye, Kanza. Après un début poussif dans les premières minutes de la partie, V.Club est revenu dans le jeu avant la fin du premier quart d'heure de la partie. C'est en seconde partie que les poulains d'Ibenge ont haussé leur niveau de jeu pour inscrire les deux buts victorieux.

Dans d'autres rencontres du groupe B,



V.Club bourreau du DCMP

Shark XI FC a battu Rojolu, le samedi 9 novembre 2013 au stade des Martyrs de Kinshasa, par un but à zéro, avec un but d'Olemi. Et Sanga Balende s'est débarrassé de Tshinkunku par un but à zéro, le dimanche 10 novembre 2013 au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, grâce à une réalisation de l'Ivoirien Serge Roland. Lubumbashi Sport a eu raison de Muungano de Bukavu par deux buts à un, le samedi au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi. Endo a ouvert le score pour Muungano à la 2e minute de jeu, avant que Kitoto n'égalise pour les Kamikazes Lushois à la 50e minute. Et Miki Mpalanga a marqué le winning goal de Lubumbashi Sport dans les temps additionnels de la partie.

Mazembe gagne...

Dans le groupe A, le Tout puissant Mazembe est venu à bout du FC Saint-Eloi Lupopo au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi par 1 but à 0. Le capitaine des Corbeaux, Trésor Mputu Mabi a inscrit l'unique but de la partie à la 70e minute, une réalisation qui a suscité quelques remous au stade Kibassa Maliba avant que le calme ne soit revenu. Et le match est allé jusqu'à la fin du temps réglementaire.

Martin Enyimo

NOUVELLE PARUTION

Étienne Thisekedi, la trajectoire vers la présidence

Aux yeux des auteurs, Alexis Kabambi et Mwamba Tshibangu, le leader de l'UDPS « dont le destin a voulu qu'il ne parvienne pas à matérialiser ses idées politiques en ayant pleinement le levier du pouvoir entre ses mains » est, « à côté de la luminescence de Nelson Mandela, un autre grand homme ».

La lutte menée par Étienne Thisekedi en vue de l'instauration de la démocratie en RDC, est qualifiée de « combat héroïque » par les co-auteurs d'Étienne Thisekedi, la trajectoire vers la présidence. Qui plus est, ils le tiennent pour « un haut fait sociologique et une marque d'honneur pour la politique tout court ». Fort d'une conviction nourrie au fil du temps par le soutien inaltérable lui voué par plusieurs, il a ici plu à Alexis Kabambi et Mwamba Tshibangu d'évoquer l'aura particulière reconnue au « lider maximo ». Et d'affirmer alors haut et fort : « Qu'il accède ou non à la magistrature suprême, il a toujours vécu en "chef" vénéré par les siens, craint ou louangé par ses adversaires politiques ».

Étienne Thisekedi, la trajectoire vers la présidence est paru tout récemment chez L'Harmattan. Dans ce portrait élogieux de l'opposant légendaire, dressé au fil des 278 pages de l'ouvrage, ils affirment que nul n'est besoin d'être son proche pour l'avoir en sympathie. Car « même ceux qui le tiennent à distance ont toujours porté une grande estime de sa personne », ne manquent-ils pas de relever au passage.

Le « Moïse » censé délivrer le Congo

Beaucoup moins soutenue aujourd'hui, une pensée quasi indéniée à l'époque Mobutu, les auteurs mentionnent le rôle, mieux l'attribut singulier accolé à

Tshisekedi dans l'imaginaire congolais. « La mission de son combat politique assume une dimension qui va au-delà de la cosmologie pour revêtir un caractère messianique ». Ce jusqu'à prétendre, pensée authentique et commune partagée des rues il y a deux décennies, « qu'il est pour beaucoup le "Moïse" qui va délivrer le Congo de ses errances, de ses relents dictatoriaux et de ses turpitudes ». Dans cette même lancée, poursuivent Kabambi et Mwamba, Tshisekedi serait, dans le contexte actuel, « appelé à ouvrir symboliquement la voie du changement profond dans les institutions républicaines en jouant la carte de précurseur du renouveau démocratique ». Et de préciser alors que « le temps de son passage au pouvoir importe peu car, son action marquera à jamais les consciences et sera gravée dans la mémoire historique du pays ». Quoique plutôt peu entamée avec le temps, la côte de popularité du politique, est néanmoins, faut se le dire, loin d'être négligeable. Ce, d'autant plus que « dans tous les cas de figure, Tshisekedi s'est déjà forgé une place dans l'histoire du continent africain. Son esprit, ses enseignements, son modèle de lutte sans relâche continueront à planer aux quatre coins de l'Afrique », soulignent les auteurs. En outre, ils restent bien d'avis qu'« après les figures emblématiques des pères des indépendances africaines, il fallait compter sur d'autres figures de proue pour poursuivre et consolider l'œuvre de refondation des Nations africaines ébranlées sous le joug de la colonisation ».

Nioni Masela

PORTRAIT

Alicios Theluji, nouvelle diva de la musique congolaise

Tout en préparant son premier album, la jeune chanteuse congolaise est actuellement dans la promotion de son single « Posa ya Bolingo ».

Alicios Theluji (Alice Zeluji Niyonsaba de son vrai nom) vit entre Nairobi, Kinshasa et Stockholm. Née à Goma, elle s'installe à Nairobi avec sa famille. C'est dans la capitale Kenyane que débute sa carrière musicale. Durant ses études, elle suit des cours de chant et enregistre des maquettes. Le producteur Kenyan à succès, Ray K Kamanzi la repère et la fait collaborer avec la chanteuse ougan-



Alicios Theluji

daise, Juliana Kanyomozi. Le titre « Mpita njia », fruit de cette collaboration, est écrit par Alicios et caracole au sommet des hits-parades dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est. La chanson compte à ce jour plus d'un million de vues sur youtube. La chanson lui fait prendre conscience de ses capacités et oriente sa décision de faire carrière dans la musique. Alicios mélange ainsi plusieurs styles musicaux allant de la rumba au zouk. Elle chante en swahili, en lingala et en anglais. Les textes de ses chansons sont une référence à sa propre vie faite de nombreux déplacements, de rencontres et de découvertes. Alicios compte quatre titres à son actif: « Mpita Njia » en featuring avec Juliana Kanyomozi, « Niko poa » chantée en deux versions dont un remix en duo avec l'artiste Collo, « Mobimba » en featuring avec le P-Unit et « Posa ya Bolingo ». Ces chansons sont disponibles en téléchargement sur plusieurs plateformes musicales telles qu'I-tunes. En attendant la sortie de son premier album, apprend-on, la jeune chanteuse devrait remixer dans les prochains jours le titre « Nairobi » de Mbilia bel. Alicios, Theluji est donc aujourd'hui une des ambassadrices de la musique congolaise au niveau international.

P.K.

COUPE DU MONDE U-17 DE FOOTBALL

Le Nigeria entre dans la légende

Les Golden Eagles se sont imposés le 8 novembre aux Émirats arabes unis devant le Mexique, 3-0, lors de la finale de la compétition. Le Nigeria remporte ainsi son quatrième titre mondial. Il entre dans la légende en étant le premier pays remportant quatre fois le mondial des moins de 17 ans après 1985, 1993 et 2007. Le 8 novembre, on attendait surtout de voir le Mexique réagir après sa cuisante humiliation 1-6 lors de sa première confrontation de la compétition. Mais sur le terrain, la tâche n'a pas été tout à fait aisée pour les tenants du titre.

Un but d'Erick Anguirre contre son camp dès la 9^e minute a permis aux Nigériens de prendre un départ de rêve. Les vice-champions d'Afrique n'ont pas connu la moindre résistance à la deuxième mi-temps. Kéléchi Iheanacho a doublé la mise à la 56^e minute avant que son coéquipier Musa Muhammed n'inscrive le but du chaos à la 81^e minute.

Les Nigériens achevaient alors la compétition sur une note satisfaisante de six victoires et un match nul, 26 buts marqués contre 5 encaissés. Ils se sont vus attribuer le trophée du fair-play. Dans les récompenses individuelles, Kéléchi Iheanacho a été désigné Ballon d'or et le deuxième meilleur buteur de la compétition. Le gardien Dele Alapasu a été le meilleur gardien de la compétition. Le président de la Confédération africaine de football, Issa Hayatou, leur a rendu hommage pour cette performance

James-Golden Éloué

FOOTBALL

Patrice Neveu a préféré la Mauritanie au Congo

Patrice Neveu sera bel et bien présent lors du Chan 2014. Mais c'est en tant qu'entraîneur de la Mauritanie qu'il officiera du 11 janvier au 1^{er} février prochain.

Longtemps annoncé comme le choix prioritaire de la Fécofoot pour les Diables rouges, Patrice Neveu était venu à Brazzaville pour y rencontrer les instances sportives. Mais après quelques jours de discussions, il était finalement reparti sans parapher de contrat. Un mauvais présage confirmé dimanche soir puisque le technicien français a prolongé son contrat avec la Fédération mauritanienne de football.

Placé tout en haut de la liste des candidats de la Fécofoot, l'ancien sélectionneur de la Guinée et de la RDC a finalement préféré prolonger son contrat avec les Mourabitounes. Et est désormais lié avec la 152^e Nation mondiale jusqu'en 2015.

Héros national en Mauritanie, Patrice Neveu a en effet décliné l'offre congolaise qui englobait les prochaines échéances de la Cémac, du Chan et de l'équipe A. Pour quelles raisons ? Certaines sources évoquent un désaccord



Patrice Neveu serre la main d'Ahmed Ould Yahya, président de la Fédération mauritanienne, sous le regard de la ministre des Sports, Lalla Mint Chrif. (© DR)

sur la composition du staff technique, puisque Patrice Neveu souhaitait arriver avec un adjoint et un entraîneur des gardiens. D'autres rumeurs assurent que l'entraîneur français ne souhaitait pas prendre la place de Barthélemy Ngatsono, qui a qualifié l'équipe pour le Chan. Enfin, il se murmure que le flou autour de la Société congolaise

de promotion du sport aurait refroidi l'enthousiasme de Patrice Neveu, peu enclin à travailler sans un cadre structurel digne de ce nom. Beaucoup de rumeurs et de bruits de couloirs, donc, mais une certitude : c'est un désaveu pour les instances footballistiques congolaises.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL

La messe est dite pour Munisport et US Saint-Pierre

Fin de suspens chez les quatre équipes qui luttent pour le maintien. Leur sort a été définitivement scellé le week-end lors des matchs avancés de la trente-quatrième et dernière journée de la compétition.

Cuvette FC et l'Interclub ont retenu leur souffle pendant que les deux clubs ponténégrins descendaient en division inférieure. Le championnat de la saison 2013-2014 regroupera seize équipes au lieu de dix-huit. Interclub et Cuvette FC qui ont sauvé leur peau ne sont pas définitivement à l'abri d'une descente en division inférieure. Ces deux équipes doivent valider leur présence dans l'élite lors de matchs de barrages qui les opposeront aux deux nouveaux

promus du championnat national de Ligue 2 qui n'a pas encore rendu son verdict.

Rarement convaincant lors de cette saison, l'Interclub a eu la vie sauve grâce à la contre-performance de Munisport qui a cédé lors de deux dernières journées de la compétition. Munisport s'est incliné le 10 novembre au stade municipal de Pointe-Noire sur un score 1-3 devant La Mancha. Conséquence, Munisport resté bloqué à 27 points, à deux longueurs de retard qu'Interclub qui n'a pas encore ses deux derniers matchs respectivement contre Diables noirs comptant pour la trente-quatrième journée et contre la Jeunesse sportive de Talangai en match en retard de la

trente et unième journée. Les militaires se classent dernière Cuvette FC qui a amélioré son compteur grâce au match nul concédé au stade Alphonse-Massamba-Débat devant Saint-Michel-de Ouenzé 1-1.

Le sort de l'US Saint-Pierre (15 points) n'est guère surprenant puisque l'équipe n'a enregistré que deux victoires sur 34 matchs livrés. Son dernier match s'est avéré un calvaire puisqu'elle s'est inclinée lourdement 1-5 devant l'Association sportive Ponténégrine. Signalons que le Club athlétique renaissance aiglon a provisoirement pris la troisième place avec 60 points grâce à sa courte victoire le 10 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat 1-0

face à la Jeunesse sportive de Talangai. Les Aiglons attendent le verdict du match Kondzo-Étoile du Congo pour savoir s'ils seront maintenus à cette place.

L'AS Cheminots a partagé les points avec Nico-Nicoyé 1-1 puis l'AC Léopards a battu le FC Bilombé 2-1 améliorant son compteur à 84 points. Les Fauves du Niari livreront leur dernier match à Dolisie à l'issue duquel, ils réceptionneront le trophée de l'équipe championne du Congo.

James-Golden Éloué



Interclub se mesurant avec Patronage Sainte-Anne. (© DR)

TÉLÉSUD

Africa Buzz Sports est rediffusé ce mardi à 16h GMT

L'émission Africa Buzz Sports, présentée par Didier Roustan, a été diffusée vendredi soir sur TéléSud à 21h30 GMT. Ce magazine de débat est consacré au sport africain. Pour le premier chapitre de cette aventure que l'on espère longue et fructueuse, football et basketball étaient au menu, avec un focus remarqué sur l'AC Léopards de Dolisie et son président Rémy Ayayos. Prochaine rediffusion : ce mardi à 16h GMT.

Fruit d'un partenariat entre Les Dépêches de Brazzaville et le site togolais Africa Top Sports, réalisée et diffusée par la chaîne TéléSud, l'émission sportive Africa Buzz Sports a effectué sa première apparition dans la petite lucarne vendredi soir, à 21h30 GMT.

Didier Roustan, journaliste sportif français natif de Brazzaville, est entouré d'une équipe de journalistes passionnés d'horizons divers : la Camerounaise Mireille Ngosso, passée par camnews.com, la Franco-Sénégalaise Alicia Fall (TV5 et i-Télé), le Sénégalais Lamine Badiane (Africa numéro 1), le Camerounais Jean-Pierre Esso (okabol.com), le Togolais Steven Lavon (Africa Top Sports) et Camille Delourme (Les Dépêches de Brazzaville).

Africa Buzz Sports offre une audience internationale au sport afri-



Didier Roustan entouré de ses chroniqueurs sur TéléSud (crédit photo Adiac)

cain dans un style résolument dynamique, mêlant interviews vidéos, reportages sur le terrain et échanges de points de vue. Sur le plateau, Les chroniques de Ben J du Bisso, alias Tonton Koné Tout, et de Christian Martial Poos sont là pour apporter une touche décalée et une vision différente du monde du sport et de leurs acteurs majeurs.

Pour ceux qui ont manqué la diffusion du vendredi soir, rendez-vous ce mardi à 16h GMT (17h au Congo).

Et si vous n'avez pas accès à la chaîne TéléSud, retrouvez l'intégralité de l'émission sur le site vidéo des Dépêches de Brazzaville: http://videos.lesdepechesdebrazzaville.com/article/Africa_Buzz_Sports_mission_du_8_novembre_2013.

Marie-Alfred Ngoma

BASKET-BALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe et aux États-Unis

France, Pro A, 6^e journée

Limoges s'impose à Pau (85-81) et conforte sa deuxième place du classement, derrière Nanterre. En 32 minutes de jeu, Nobel Boun-gou Colo, aligné dans le cinq de départ, a joué 32 minutes pour 13 points (4/7 aux tirs, 1/2 aux tirs primés, 2/2 aux lancers-francs), 3 rebonds (dont 2 défensifs), 2 assistances, 1 interception, 3 pertes de balle, 3 fautes commises pour 3 subies et +12 d'évaluation.

Victoire à l'extérieur, également, pour le Paris-Levallois de Giovan Oniangue à Strasbourg (88-89). Oniangue a joué 17 minutes pour 9 points (2/2 aux tirs, 1/2 aux tirs primés, 2/3 aux lancers francs), 1 assistance, 2 fautes commises pour 2 subies et +8 d'évaluation. Avec ce troisième succès de la saison, le deuxième à l'extérieur, Paris-Levallois reste en bas de classement, à la quatorzième place.

Succès au rendez-vous pour l'Asvel face au Havre (78-63). Paccelis Morlende, le meneur franco-congolais, n'a joué que 17 minutes pour 6 points (1/2 aux tirs et 4/4 aux lancers francs), 2 rebonds (dont 1 offensif), 6 passes décisives, 1 perte de balle, 2 fautes commises pour 3 subies pour +12 d'évaluation.

Nouvelle défaite, en revanche, pour Chalon-sur-Saône et Steed Tchicamboud face à Dijon (66-73). Le meneur de jeu franco-congolais a joué 32 minutes pour 6 points (0/4 aux tirs, 2/3 aux tirs primés/0/2 aux lancers francs), 5 rebonds (3 défensifs), 2 pertes de balle, 2 fautes commises et 2 subies et +8 d'évaluation.

France, Pro B, 11^e journée

Boulogne-sur-Mer et Loïc Akono battent Denain (85-62). Le meneur de jeu a joué 30 minutes et totalise 2 points, 3 rebonds défensifs, 1 contre défavorable, 7 passes décisives, 2 pertes de balle, 1 faute commise pour 2 subies et +6 d'évaluation.

Espagne, Liga ACB, 5^e journée

Malgré un bon Max Kouguère, meilleur joueur de son équipe avec 9 points (2/2 aux tirs, 1/4 aux tirs primés), 6 rebonds (dont 5 défensifs), 3 assistances, 4 interceptions, 2 pertes de balle et +14 d'évaluation, la Bruixa d'Or est balayée par le Real Madrid (111-63). Après un super début de saison (2 victoires initiales), La Bruixa vient d'enchaîner défaites, en affrontant, il est vrai Barcelone lors de la troisième journée et donc Madrid ce week-end.

Italie, Serie A, 5^e journée

L'EA7 Milano de Charles Judson Wallace s'incline sur le parquet du Granarolo Bologne (71-79). L'ailier-fort ou pivot américain nationalisé congolais n'a joué que 5 minutes pour 2 points, 2 rebonds, 1 bloc défensif et -2 d'évaluation. Le club milanais reste toutefois dans le haut du tableau avec 3 succès en cinq matches.

Etats-Unis, NBA, 4^e et 5^e journées

Mercredi 6 novembre, Oklahoma balayait Dallas (107-93). Dans un grand soir, Serge Ibaka a rayonné avec 17 points (7/9 aux tirs et 1/1 aux tirs primés), 13 rebonds (dont 10 défensifs), 1 passe décisive, 2 fautes commises, 1 interception, 2 pertes de balle, 3 blocs défensifs et +31 d'évaluation. Le meilleur homme du match, bien entendu.

En déplacement, samedi, à Detroit, le Thunder glane une quatrième victoire en cinq matches. Face aux Pistons, Oklahoma City l'emporte 119-110 et a pu compter sur un bon Serge Ibaka, auteur de 11 points (5/8 aux tirs, 1/2 aux lancers francs), 9 rebonds (dont 5 défensifs), 2 passes décisives, 1 faute commise, 3 blocs défensifs et +20 d'évaluation en 28 minutes.

Camille Delourme

ÉLECTIONS À LA FÉCOHAND

Benjamin Mankou maintient sa candidature

Le postulant a présenté le 10 novembre à Brazzaville son projet de relance du handball congolais. Un programme à appliquer au cas où il serait élu à la tête de la fédération à l'issue du scrutin qui pointe à l'horizon.

Le 17 novembre, Benjamin Mankou sera au coude-à-coude avec les autres candidats à la présidence de la Fédération congolaise de handball (Fécohand). Puisque l'assemblée générale électorale aura lieu à cette date.

Le plan d'action, à en croire Benjamin Mankou, diffère des projets des autres concurrents à bien des égards. « *Tout le monde convient qu'il faut des gymnases, des écoles de handball, des préparations à l'étranger, des cadres de sports bien formés, de meilleures méthodes de sélection de joueurs. C'est ce que mes concurrents reproduiront dans leurs projets. Mais moi, j'apporte une touche particulière* », a-t-il déclaré. Les particularités dont il fait allusion portent notamment sur le redressement du handball masculin qui, selon le postulant, est en perte de vitesse. Benjamin Mankou

a, par ailleurs, souligné qu'une aide matérielle et financière sera octroyée aux différents clubs.

Il est également prévu l'organisation du championnat national d'élite direct. Cette compétition regroupera huit équipes dans les versions hommes et dames. Elle se jouera de février à juillet de chaque année avec des déplacements dans les localités de l'adversaire. Tous ces projets seront concrétisés grâce au contrat d'objectifs avec le ministère des Sports et de l'Éducation physique, la coopération multilatérale avec d'autres pays ainsi les institutions sportives internationales. Ainsi, le candidat Benjamin Mankou a sollicité l'appui du corps électoral pour qu'il parvienne à concrétiser son projet en le portant à la tête de la Fécohand. Rappelons que Benjamin Mankou était candidat à la première élection de la Fécohand invalidée le 2 juillet par la chambre de conciliation, d'arbitre et du sport. D'autant plus que les conditions d'élection du président sortant, à l'issue de ce premier scrutin, étaient fraudu-



Benjamin Mankou lors de la conférence de presse. (© Adiac)

leuses. C'est donc suite à la plainte de Benjamin Mankou que ces élections ont été annulées. Le 17 novembre, les candidats aux différents postes du bureau de la fédération retourneront aux urnes pour en découdre. Benjamin Mankou a promis de respecter le verdict du scrutin pourvu que la transparence soit au rendez-vous.

Rominique Nerplat-Makaya

Jean-Claude Ibovi promet un gymnase à Pointe-Noire

Après Brazzaville, où il a annoncé officiellement sa candidature à la présidence de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) le 5 novembre, le président du club Abo-Sport a présenté sa feuille de route trois jours plus tard aux dirigeants des clubs de la ville côtière.

« *On ne peut pas comprendre que dans la capitale économique, deuxième ville du pays, il n'y ait pas de gymnase digne de ce nom. Nous sommes en collaboration avec le gouvernement et avant la fin des Jeux africains, Pointe-Noire va changer. C'est l'engagement que je prends auprès des dirigeants de Pointe-Noire* », a déclaré Jean-

veloppement du handball et de ses talents notamment par l'organisation de compétitions nationales plus adaptées, la bonne préparation des compétitions internationales, la construction de nouvelles plateformes dans tout le pays afin de promouvoir la pratique du handball sur toute l'étendue du territoire national et dans toutes les catégories afin de dénicher les perles existant dans l'hinterland. Il tient par ailleurs au respect de la catégorisation pour atteindre ses objectifs. Pour ce faire, Jean-Claude Ibovi entend mettre en place un collège d'entraîneurs nationaux et développer des partenariats avec des partenaires techniques internationaux. « *Ce sport*

per une plateforme de sponsoring attractive et le lancement d'un merchandising performants.

Une compétition annoncée pour Oyo

D'après l'orateur, son engagement de briguer ce poste est une réponse à tous ceux qui l'y ont encouragé depuis quatre ans. « *Pour ne pas avoir à répondre devant l'histoire de non-assistance à notre discipline en danger, j'assume la volonté des uns et des autres qui m'ont toujours poussé à prendre les rênes du handball depuis quatre ans* », a-t-il dit, répondant aux questions de la presse locale. Il a également annoncé l'organisation pour la première fois à Oyo au Congo, de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de

coupes hommes et dames par son club sous l'égide de la Fécohand. Le Congo a bénéficié de l'offre devant plus de huit pays candidats, grâce à l'intérêt que les habitants de cette localité ont accordé à cette discipline lors de l'organisation du championnat d'Afrique cadet et junior filles en juillet et septembre dans le département de la Cuvette. Après cette présentation le candidat a demandé aux Ponténégrins de le choisir : « *Je sollicite vos suffrages*

afin que le rêve congolais devienne une réalité, celui de replacer le handball congolais sur l'orbite. »

Après Pointe-Noire, le président d'Abo-Sport s'est rendu à Dolisie pour présenter sa feuille de route aux dirigeants du Niari, la Bouenza et de la Lékoumou.

Charlem-Léa Legnoki



Le candidat Jean-Claude Ibovi pendant son entretien avec les dirigeants des clubs Adica. (© DR)

Claude Ibovi au cours de l'entretien du 9 novembre avec les électeurs de Pointe-Noire. Il a aussi dévoilé un programme très ambitieux s'il devait être élu le 17 novembre à la tête de la fédération. Dans ses axes prioritaires figure bien, selon l'orateur, le redéploiement de la structure en vue du dé-

meurt par manque de discipline et du non-respect de la catégorisation. C'est pourquoi j'ai prévu de mettre en place un collectif d'entraîneurs pour les sélections nationales afin de lutter contre l'injustice des entraîneurs de clubs. » Au plan de la politique financière de la fédération, le candidat, entend dévelop-